

LA PRESSE



Oscar, Oliver, Montréal et le jazz

ALAIN BRUNET

Au bout du fil, la présence simultanée des jazzmen tient du miracle, préambule à une conversation musicale d'exception: à la salle Wilfrid-Pelletier, Oscar Peterson et Oliver Jones clôturent ce soir la programmation en salle du 25^e Festival international de jazz de Montréal.

« Tout le monde est là? s'enquiert le journaliste.

— *I'm there*, annonce un pianiste.

— *I'm there too*, annonce le second.

— Comment vas-tu, Oscar? demande Oliver à son aîné, qui aura 79 ans cet été.

— Pas trop mal merci, répond Oscar à son cadet, qui franchira bientôt la barre des 70 ans. Et toi, Oliver?

— Pas mal non plus. »

Encore en 2004, Oliver Jones et son mentor demeurent les jazzmen les plus célèbres de Montréal. Ils ont tous deux grandi dans le quartier Saint-Henri, où ils étaient pratiquement voisins.

Oscar Peterson, que d'aucuns considèrent comme le dernier géant de l'époque dorée du jazz, vit à Toronto pour des raisons entre autres climatiques — arthritique, il supporte mal les grands froids québécois.

Oliver Jones, dont la carrière internationale a évolué de concert avec le festival montréalais, réside toujours ici. Sa carrière exemplaire de jazzman s'est déployée à la suite d'un séjour d'une quinzaine d'années à Porto Rico, où il a fait dans la variété chic.

> Voir OSCAR en A15

AUTRE TEXTE EN PAGE 1 DU CAHIER JAZZ



50 SORTIES FAMILIALES POUR UNE JOURNÉE D'ÉTÉ

ACTUEL PAGES 1, 2 ET 3

FESTIVAL JUSTE POUR RIRE > Rencontre avec des humoristes

PIERRE RICHARD Le grand blond avec un show souriant

ARTS+SPECTACLES PAGE 2



À presque 70 ans, Pierre Richard brûle les planches avec son one-man show qu'il vient présenter à Montréal.

DIEUDONNÉ Antisémitisme ?

ARTS+SPECTACLES PAGE 3



Dieudonné en spectacle à Montréal l'an dernier.

NON AU MUR

Le jugement de la Cour internationale de justice suscite colère en Israël et joie en Palestine

CÉLINE BRUNEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM — La Cour internationale de justice de la Haye (CIJ) conclut à l'illégalité de la barrière de séparation érigée en Cisjordanie par Israël.

« La construction par Israël, puissance occupante, du mur en territoire palestinien occupé, notamment dans et autour de Jérusalem-Est, est contraire à la loi internationale », souligne le tribunal dans un rapport dont les conclusions ont réjoui l'Autorité palestinienne et in-

digné le gouvernement d'Ariel Sharon.

Des 15 juges de la Cour, seul l'Américain Thomas Buerghenthal a voté contre. Le texte demande que « le mur soit démantelé et que des compensations soient versées aux Palestiniens propriétaires de

terrains confisqués pour la construction de la barrière ».

> Voir MUR en A4

AUTRE TEXTE
Questions et réponses sur la décision de la CIJ en page A16

Martin rencontrera les chefs de parti

JOËL-DENIS BELLAVANCE

KNOWLTON — Voulant entreprendre du bon pied son mandat à la tête d'un gouvernement minoritaire, Paul Martin est disposé à rencontrer les chefs des trois autres partis à la Chambre des communes afin d'obtenir leur son de cloche sur l'épineux dossier du financement de la santé avant de rencontrer les premiers ministres des provinces en août.

Le premier ministre a pris cet engagement hier après avoir fait le bilan de la dernière campagne électorale au Québec en compagnie des candidats élus et défaits aux élections du 28 juin.

M. Martin a ainsi acquiescé rapidement à une demande formulée hier par le chef du NPD, Jack Layton, qui a mis sur la table au cours des deux derniers jours plusieurs conditions au soutien des libéraux aux Communes, dont la mise en

oeuvre du protocole de Kyoto, le rejet du bouclier antimissile américain et la réforme du mode de scrutin.

Au dernier scrutin, les libéraux ont remporté 135 sièges, soit 20 de moins que la majorité requise, et ils devront donc s'allier à d'autres partis, dont les néo-démocrates, qui détiennent 19 sièges, pour gouverner. À l'issue de la rencontre de plus de quatre heures, M. Martin s'est même dit prêt à rencontrer le

chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, pour connaître ses intentions au cours des prochains mois dans les dossiers importants tels que la santé.

« J'ai certainement l'intention de rencontrer tous les chefs de parti individuellement pour discuter de la façon dont le Parlement doit fonctionner parce que tout le monde veut que ça fonctionne.

> Voir MARTIN en A4

Ours qu'on s'en va ?

LOUISE LEDUC

Une petite randonnée peinarde après le souper, à Forestville, s'est transformée pour Sophie Duguay et sa mère en safari aux ours en patins à roulettes. En quelques minutes, cinq grosses bêtes les ont entourées.

C'était il y a deux ans. Depuis, Sophie Duguay n'a plus jamais fréquenté la piste cyclable. « Cette année encore, on voit plein d'ours en plein Forestville. C'est assez inquiétant de laisser les enfants jouer dehors. »

Depuis 2000, les agents de la pro-

tection de la faune de la province reçoivent annuellement de 2000 à 3000 plaintes de Québécois apeurés par des ours. « L'explosion du nombre d'appels a commencé l'année de la mort de Mary-Beth Miller, précise Hélène Jolicoeur, biologiste au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Le temps où les gens trouvaient les ours mignons est révolu. »

Cette attaque de la jeune biathlète, à la base militaire de Valcartier, a durablement frappé l'imaginaire, tout comme celle, en 2002, de Maurice Malenfant, en Gaspésie, et du prospecteur Denis Chré-

tien, en 2003, tout près de la réserve amérindienne de Waswanipi.

Bon nombre de randonneurs ne partent plus sans leur gaz poivre anti-ours à la ceinture. « Depuis le début de l'été, on a vendu des centaines de ces bouteilles, qui coûtent entre 20 \$ et 30 \$. On m'en demande de tous les jours », signale Martin Beaulieu, gérant adjoint au magasin Le Baron, spécialisé dans le matériel de chasse, de pêche et de plein air.

En 1998, Québec a interdit la chasse à l'ours automnale, pour protéger l'espèce. Exception faite des régions nordiques, l'ours n'est plus chassé qu'au printemps.

> Voir OURS en A13

AUTRES TEXTES
Le dossier de l'ours en A12, A13

Fahrenheit 9/11 AU-DELÀ DU FILM



MICHAEL MOORE
PAGES A2 ET A3

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Le taux de chômage a augmenté en juin, ça doit être les anciens députés libéraux.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 20
Avis et encans	
PETITES ANNONCES 21	
Bridge	VACANCES 21
Décès	PETITES ANNONCES 10, 11
Feuilleton	VACANCES 20
Forum	A 19 à 21
Grille des mordus	CARRIÈRES 8
Horaires télévision	ARTS 18
Loteries	A 13
Mots croisés	VACANCES 20
Mot mystère	VACANCES 20
Observateur	VACANCES 20
Petites annonces	CAHIER P. ANNONCES ET AFFAIRES 2
Trait d'union	VACANCES 19

La liquidation d'été de Jetsgo

TORONTO	39 \$	FORT LAUDERDALE FORT MYERS ST. PETERSBURG ORLANDO	69 \$	WINNIPEG HALIFAX MONCTON	99 \$	CALGARY EDMONTON ST. JOHN'S	139 \$
---------	-------	--	-------	--------------------------------	-------	-----------------------------------	--------

La vente se termine aujourd'hui. FAITES VITE AVANT QUE TOUT S'ENVOLE!

jetsgo.net

Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Pour les vols effectués jusqu'au 21 septembre 2004. Détails sur jetsgo.net.

FAHRENHEIT 9/11

AU DELÀ DU FILM

Le nouveau film du réalisateur américain Michael Moore, *Fahrenheit 9/11*, qui trace un féroce portrait de la présidence de George W. Bush depuis son élection controversée en 2000 jusqu'à la guerre en Irak, suscite les passions partout en Amérique du Nord, et le Québec ne fait pas exception à la règle.

La Presse explore aujourd'hui plus en détail certains des thèmes abordés en rafale par le cinéaste, dont l'objectif déclaré est de favoriser la défaite de M. Bush aux élections de novembre.



MARC THIBODEAU

La chose est entendue: les raisons évoquées officiellement par l'administration du président George W. Bush pour justifier l'invasion de l'Irak — la présence d'armes de destruction massive et les liens avec Al-Qaeda — n'étaient pas fondées. Les avis sur les causes réelles du conflit demeurent nettement plus partagés.

Dans le film *Fahrenheit 9/11*, Michael Moore évoque essentiellement trois hypothèses pour expliquer l'invasion: l'importance du pétrole, la rapacité de compagnies étroitement liées à la Maison-Blanche qui désiraient faire main basse sur le pays et, très brièvement, la stratégie orwellienne de recours à la «guerre perpétuelle» pour préserver les inégalités sociales américaines.

En entrevue avec *La Presse* il y a quelques semaines, le réalisateur avait refusé de préciser quelle hypothèse lui semblait la plus sérieuse, se contentant d'indiquer qu'il «aime les trois».

Houchang Hassan-Yari, spécialiste du Moyen-Orient au Collège militaire royal de Saint-Jean, estime que l'objectif premier du gouvernement américain était de «consolider l'hégémonie» découlant de la fin de la guerre froide en renforçant son contrôle sur une région stratégique de la planète. L'instabilité en Arabie Saoudite, où la présence de troupes américaines (depuis redéployées) alimentait la haine d'islamistes envers le régime pro-américain en place, rendait la prise

de l'Irak particulièrement intéressante, souligne le spécialiste. D'autant plus que le pays jouxte l'Iran et la Syrie, deux régimes dans le collimateur de Washington.

Second objectif: les États-Unis souhaitaient s'assurer une influence directe et déterminante sur les cours mondiaux et l'utilisation des stocks de pétrole afin de répondre à leurs propres besoins tout en disposant d'un outil de taille pour faire pression sur leurs «ennemis réels et potentiels».

Les États-Unis, qui consomment le quart de la production mondiale de pétrole, en importent actuellement la moitié et risquent de voir leurs besoins tripler d'ici 20 ans. Dans un tel contexte, la richesse du golfe Persique apparaît «vitale» pour le développement du pays, comme le souligne la Politique énergétique nationale américaine (National Energy Policy), qui fait de la «sécurité énergétique» une priorité en matière de politique étrangère.

Enfin, selon M. Hassan-Yari, le troisième facteur expliquant l'intervention en Irak est la volonté de l'admi-

nistration de protéger Israël, plusieurs fois menacé par le régime de Saddam Hussein.

Sami Aoun, spécialiste du Moyen-Orient à l'université de Sherbrooke, pense plutôt que la lutte contre le terrorisme a joué un rôle prédominant dans la décision de l'administration américaine, le pétrole n'étant qu'un facteur secondaire.

«Le but premier, dit-il, était que les États-Unis contrôlent la région qui est synonyme du monde musulman de manière à pouvoir combattre Oussama ben Laden et les islamistes sur leur propre terrain.»

Le renversement du régime honni de Saddam Hussein constituait, selon M. Aoun, une façon stratégique pour les États-Unis de raffermir leur position militaire dans la région et de se mettre en position d'exercer une forte pression sur des régimes arabes jugés trop cléments envers les islamistes, comme celui de l'Arabie Saoudite, où une intervention directe était «impensable» en raison de la présence des lieux saints de l'islam et de son imbrication politico-pétrolière avec Washington.

Décembre 2003: un soldat inspecte des puits de pétrole en flammes, près de Nassiriya, dans le sud de l'Irak. ▼



PHOTO AP

LINEN CHEST

La beauté intérieure

Enfin, la liberté de choisir!

À l'achat d'un matelas chez Linen Chest, vous ne recevez pas de cadeau dont vous ne voulez pas de toute façon. Vous recevez plutôt un RABAIS INSTANTANÉ d'une valeur pouvant atteindre 800\$*. Vous aurez ainsi le loisir de choisir ce qui vous plaît dans un de nos magasins.



TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.341.7810

www.linenchest.com

Jusqu'à
800\$*
en rabais instantané

En plus
NOUS PAYONS LES TAXES
SUR TOUS LES MATELAS ET SOMMIERS**

Base de lit gratuite
Livraison gratuite
Installation gratuite

Nous reprenons votre vieux matelas,
sans aucuns frais.

GARANTIE DE 30 JOURS

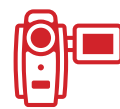
* La valeur du rabais instantané peut varier entre 100 \$ et 800 \$ selon la valeur à l'achat d'un matelas ou d'un ensemble de matelas et sommier de marque Simmons Beautyrest ou Sealy Posturepedic. Le rabais instantané ne peut être appliqué au registre de mariage. ** Linen Chest paiera l'équivalent de la TPS et de la TVQ, excluant les produits Tempur. Cette offre est en vigueur jusqu'au 8 août 2004 et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Ne s'applique pas aux produits vendus ou achetés antérieurement.



PHOTO REUTERS

Michael Moore converse avec un gardien de sécurité devant l'ambassade saoudienne à Washington, pendant le tournage de son film.

SEPT MINUTES D'ÉTERNITÉ



LE FILM

Andrew Card, chef de cabinet du président, s'approche de George W. Bush et lui glisse à l'oreille la nouvelle d'un deuxième attentat contre le World Trade Center: «L'Amérique est attaquée.» Quelle est la réaction du commandant en chef des États-Unis lorsqu'il entend ces mots? Dans *Fahrenheit 9/11*, Michael Moore nous la fait voir pour la première fois. D'aucuns considèrent qu'il s'agit de la séquence la plus dévastatrice du film.

Pendant sept minutes — Moore ne les montre pas en entier —, Bush a l'air perdu, ébranlé. Il est dans une école de Floride, assis parmi des élèves qui doivent lui faire la lecture d'un livre intitulé *My Pet Goat*, dont il a un exemplaire entre les mains. Au cours de ces sept minutes, il feuillettera le livre et en lira même un extrait.

Sept longues et douloureuses minutes où le président des États-Unis ne fait absolument rien pour défendre son pays attaqué. Les images du documentariste sont percutantes.



LA RÉALITÉ

À Washington, la commission sur les attentats du 11 septembre 2001 s'est également penchée sur ce silence de «cinq à sept minutes». Dans un de ses rapports préliminaires, elle cite l'explication donnée par le président lors de sa comparution à huis clos:

«Le président nous a dit que son instinct lui a dicté de projeter le calme. Il ne voulait pas que le pays voie une réaction paniquée dans un moment de crise... Le président croyait devoir projeter la force et le calme jusqu'au moment où il aurait une meilleure compréhension de la situation.»

Mais le gros bon sens n'aurait-il pas dû lui dicter de se lever illico et de prendre congé poliment de la classe de Floride?

Selon la commission sur le 11 septembre, il était passé 10 h quand Dick Cheney, au nom du président, a donné l'ordre de faire abattre le vol 93 de United Airlines qui fonçait vers Washington. L'appareil s'est finalement écrasé en Pennsylvanie après l'intervention des passagers.

Cheney était à la Maison-Blanche, dirigeant déjà la riposte américaine, pendant que Bush était dans une école, en Floride. Les supporters de Bush disent qu'il est injuste de réduire à ces sept minutes la réponse du président aux attentats terroristes. S'il a paru hésitant le 11 septembre, il s'est repris dans les jours qui ont suivi, font-ils valoir.

Mais ces sept minutes passeront à l'histoire du cinéma et de la politique.

RICHARD HÉTU

LA BATAILLE DU «PIPELINISTAN»



LE FILM

Selon Michael Moore, un projet de gazoduc a joué un rôle fondamental dans l'intervention américaine en Afghanistan



LA RÉALITÉ

L'Afghanistan se trouve sur une nouvelle «route du gaz» qui alimente moult spéculations depuis un bon moment déjà.

La firme californienne Unocal, montrée du doigt comme une force occulte dans la déroute des talibans aux mains des Américains, dément catégoriquement, sur son site Web, toute implication et précise aussi que le président afghan, Hamid Karzai, n'a jamais agi à titre de consultant dans un projet de gazoduc, contrairement à ce qu'affirme le film *Fahrenheit 9/11*.

Toutefois, l'actuel sous-secrétaire américain à la Défense, Richard Armitage, a conseillé Unocal, au milieu des années 1990, sur un projet de pipeline en Afghanistan, note l'International Institute for Caspian Studies.

C'est Unocal qui avait invité des visiteurs talibans au Texas, en 1997, au moment où elle croyait pouvoir décrocher le contrat pour un pipeline de 1600 kilomètres devant transporter annuellement, via l'Afghanistan, 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel destiné au Pakistan et à l'Inde. Unocal s'est retiré complètement du projet en 1998.

Aujourd'hui, le projet de 3,5 milliards \$ US est en attente des résultats d'études de faisabilité réalisées par la Banque asiatique de développement. Outre Unocal, la compagnie argentine Bridas, la française Total et l'américaine Exxon Mobil ont participé à des tractations au sujet de ce gazoduc, envisagé depuis plus de 20 ans déjà.

FRANÇOIS BERGER

LIAISONS AMBIGUËS



LE FILM

Michael Moore insinue que Washington est parti en guerre de mauvaise grâce contre les talibans, avec lesquels la Maison-Blanche entretenait de bonnes relations



LA RÉALITÉ

Les talibans avaient d'assez bonnes relations avec les Américains au début de leur prise du pouvoir à Kaboul en 1996. Mais parce qu'ils abritaient Oussama ben Laden et ses amis, les talibans demeuraient suspects aux yeux de la Maison-Blanche.

Déjà en 1998, des missiles de croisière américains étaient lancés sur des camps d'entraînement d'Al-Qaeda en Afghanistan. En fait, les relations entre Américains et talibans se

déroulaient, avant les attentats du 11 septembre 2001, dans l'ambiguïté la plus complète. Même si on les condamnait pour l'hébergement de terroristes, on leur ouvrait les portes... de derrière. Quelques mois avant les attentats, c'est une nièce de l'ancien directeur de la CIA, Richard Helms, qui assurait les relations publiques des talibans aux États-Unis. Une rencontre a été organisée entre un émissaire taliban et des dirigeants du Pentagone.

Nés, à partir des années 1980, dans les écoles coraniques du Pakistan, les talibans ont reçu en 1995 le soutien des services secrets pakistanais et de la CIA, qui espéraient ainsi mettre un terme à la guerre civile qui déchirait l'Afghanistan. La CIA a fourni un programme d'aide à la «résistance» afghane, dont faisaient partie les talibans, des fondamentalistes islamiques qui avaient pour allié... ben Laden!

FRANÇOIS BERGER

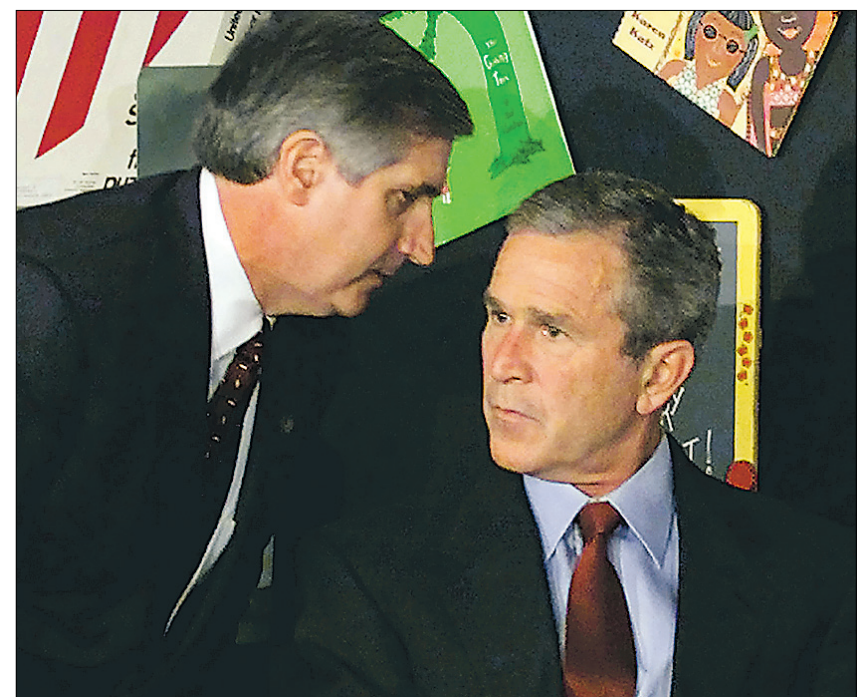
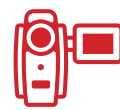


PHOTO AP

Le président Bush vient d'apprendre l'attentat contre la deuxième tour du World Trade Center. Devant lui, des écoliers ignorant tout du drame qui vient de secouer leur pays.

OÙ SONT PASSÉS LES SAOUDIENS ?



LE FILM

Au début du film, Michael Moore insiste sur le fait que la Maison-Blanche a permis à plusieurs dizaines de Saoudiens de quitter les États-Unis par avion peu après les attaques du 11 septembre 2001. Le cinéaste insinue que ces départs ont eu lieu avant la reprise des vols commerciaux aux États-Unis.



LA RÉALITÉ

Pas moins de 15 terroristes ayant mené les attaques du 11 septembre 2001 étaient originaires d'Arabie Saoudite. Par craintes de représailles envers certains de leurs ressortissants aux États-Unis, les autorités saoudiennes ont réclamé l'aide du gouvernement américain pour permettre leur évacuation rapide. Dans un rapport préliminaire publié à la mi-avril à Washington, la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis a tenté de faire la lumière sur la façon dont ce départ en masse s'est effectué.

On y indique qu'entre le 14 et le 24 septembre, donc à partir de la réouverture de l'espace aérien américain, six vols nolisés ont quitté le sol américain. À bord se trouvaient 142 personnes, pour la plupart de nationalité saoudienne. Le vol surnommé «ben Laden» a quitté les États-Unis le 20 septembre avec 26 passagers, presque tous des membres de la famille du terroriste.

Jack Cloonan, un ancien agent du FBI interviewé dans le film de Michael Moore, affirme qu'on n'aurait pas dû laisser les Saoudiens partir aussi vite. Les Saoudiens a été alimentée l'automne dernier par

l'ancien responsable de la lutte antiterroriste du FBI, Dale Watson. Il a déclaré que les Saoudiens qui ont été rapatriés «n'ont pas été interrogés de façon sérieuse».

En revanche, le rapport de la commission d'enquête sur les attaques terroristes indique que les autorités américaines estiment avoir fait leur travail. Le FBI se serait assuré que «les personnes à bord de ces vols ne représentaient pas une menace à la sécurité nationale».

«Le FBI a conclu que parmi les personnes ayant obtenu la permission de partir avec ces six vols, aucune n'était recherchée pour être interrogée par le FBI en lien avec les attaques du 11 septembre», a précisé la commission.

Pour ce qui est des membres de la famille ben Laden, l'ancien responsable de la lutte antiterroriste à la Maison-Blanche et pourfendeur des politiques de George W. Bush, Richard Clarke, a déclaré que le FBI était «extraordinairement bien au courant de ce qu'ils faisaient aux États-Unis». Leurs activités, lui a-t-on dit, n'étaient pas illégales et ne soulevaient aucun soupçon.

ALEXANDRE SIROIS

POUR L'AMOUR DE RIYAD



LE FILM

Il existe des liens étroits entre la famille Bush et les dirigeants du royaume saoudien.



LA RÉALITÉ

Ces liens sont on ne peut plus réels. Le plus important investisseur privé du monde, le groupe Carlyle, comptait Bush père parmi ses conseillers jusqu'en octobre 2003. Celui-ci s'est fréquemment rendu en Arabie Saoudite dans la garde nationale au Texas. Devenu conseiller financier, il a commencé à faire affaire avec Salem ben Laden (frère d'Oussama) au milieu des années 70.

Le 11 septembre 2001, les investisseurs du groupe Carlyle étaient à Washington pour leur rencontre annuelle. On y trouvait entre autres l'ancien secrétaire d'État américain (sous Bush père), James Baker, devenu conseiller principal pour le groupe. Autre présence remarquée : Shafiq ben Laden, demi-frère d'Oussama. «Ce rassemblement était la métaphore parfaite pour la liaison étrange entre Washington et l'Arabie Saoudite», a souligné Robert Baer, ancien agent de la CIA qui a consacré un livre à cette relation.

Un autre nom mentionné par Michael Moore dans son documentaire est celui de James Bath. Il était aux côtés de George W. Bush il y a une trentaine d'années dans la garde nationale au Texas. Devenu conseiller financier, il a commencé à faire affaire avec Salem ben Laden (frère d'Oussama) au milieu des années 70.

Le nom de Bath a été biffé par la Maison-Blanche lorsque le dossier militaire de l'actuel président a été diffusé en début d'année, ce que Craig Unger, essayiste interviewé par Moore, juge suspect. Bath a déjà reconnu avoir soutenu financièrement le jeune Bush lors du lancement de sa première entreprise, Arbusto Energy. Il a cependant affirmé que l'argent injecté était le sien et non pas celui d'investisseurs saoudiens. Ce qui semble clair, c'est que Kahlid ben Mahfouz, un autre Saoudien ayant recours aux services de Bath, a investi dans une société appartenant à George W. Bush, Harken Energy.

Dans son documentaire, Michael Moore estime que les Saoudiens ont octroyé 1,4 milliard de dollars américains aux entreprises possédées par la famille Bush et leurs amis, surtout par l'entremise du groupe Carlyle. Le groupe Carlyle a récemment soutenu que la majeure partie de cette somme a été reçue avant que Bush père soit recruté comme conseiller en 1998.

Pour d'autres, comme Unger et Moore, la relation entre la famille Bush et le groupe Carlyle commence en 1990. Cette année-là, le puissant groupe a offert à Bush fils une place au conseil d'administration de l'entreprise texane Caterair, qui s'occupe des repas pour les compagnies aériennes. La table était mise pour une relation fructueuse entre les Bush et le groupe Carlyle.

ALEXANDRE SIROIS

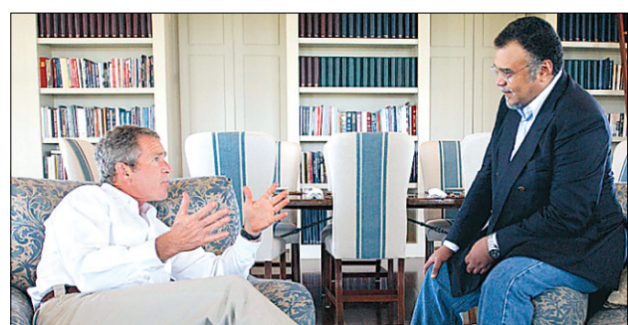


PHOTO AP

George W. Bush parle à bâtons rompus avec le prince Bandar, ambassadeur de l'Arabie Saoudite à Washington, en visite au ranch texan du président. La scène a été croquée en août 2002.

SUITES DE LA UNE

Non au mur

MUR suite de la page 1

Les Palestiniens crient victoire. « Pour la première fois dans l'histoire, nous sommes soutenus par la loi internationale, déclare Awad Duabes, responsable de la presse étrangère au bureau du premier ministre palestinien. Cet avis est légal, et ça, c'est une force pour les Palestiniens. On n'attend pas de miracle, on sait que cette décision ne va pas changer grand-chose pour Israël, mais au moins maintenant le point de vue palestinien est reconnu. C'est une victoire morale et judiciaire. »

Le gouvernement israélien avait, lui, déjà fait savoir qu'il rejetterait l'avis de la Cour, dont il ne reconnaît pas la compétence dans cette affaire. Selon les autorités israéliennes, la CIJ ne tient pas compte des racines du problème, à savoir le terrorisme palestinien.

« La solution aux problèmes du Proche-Orient ne viendra pas de La Haye ou de Manhattan, mais de Ramallah et de Gaza, là où se trouvent les terroristes », a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères israélien. De l'avis du gouvernement israélien, la CIJ ne prend pas assez en compte le fait que le mur est avant tout une clôture antiterroriste, visant à assurer la sécurité de l'État hébreu. Selon les chiffres avancés par le gouvernement israélien, le nombre de tentatives d'attentats aurait baissé de 90 % dans les secteurs protégés par la barrière de sécurité.

« Il s'agit d'une décision inacceptable ! Nous sommes un petit peuple qui subit le terrorisme, et on nous parle des pauvres Palestiniens dérangés par le mur ? C'est inadmissible ! » s'emporte le rabbin Henri Kahn, directeur de la revue juive orthodoxe *Kountrass*.

« Le gouvernement Sharon ne prendra pas en compte la décision de cette Cour, explique Daniel Ben Simon, éditorialiste pour le quotidien de centre gauche *Haaretz*. Bien sûr ce jugement gêne le gouvernement, mais ça ne l'empêchera jamais de poursuivre son action. Pour les Israéliens en général, une cour internationale n'a pas à se mêler de cette question. Il s'agit d'un problème que seule la Cour suprême israélienne est habilitée à résoudre. »

Le 30 juin, ce tribunal a ordonné de corriger le tracé de la barrière au nord de Jérusalem pour prendre en compte les droits fondamentaux des Palestiniens, tout en reconnaissant le caractère sécuritaire de la construction.

« Israël ne va pas démanteler la barrière ! Pour le gouvernement d'Ariel Sharon, cette décision ajoute juste une pression supplémentaire pour respecter les décisions de la Cour suprême et rendre la barrière de séparation plus humaine envers la population palestinienne », affirme l'analyste israélien Yossi Alpher.

L'Autorité palestinienne réclame d'ores et déjà des sanctions internationales contre l'État hébreu par la voix de son premier ministre. Ahmed Quorei a annoncé qu'il allait s'adresser à l'ONU, au Conseil de sécurité et à toutes les organisations de défense des droits de l'homme pour obtenir le démantèlement des 200 kilomètres de barrière déjà construits.

Les États-Unis, qui devraient utiliser leur veto au Conseil de sécurité pour bloquer toute résolution à ce sujet, jugent « inapproprié » l'examen par la CIJ du cas de cette barrière, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

« Nous ne pensons pas qu'il soit approprié d'examiner ce cas dans cette instance », a indiqué le porte-parole lors d'un point de presse.

La construction de la barrière de séparation entre l'État hébreu et la Cisjordanie a commencé en juin 2002. Selon le gouvernement israélien, elle vise à protéger le territoire israélien des incursions de terroristes palestiniens. À terme, fin 2005, la barrière devrait atteindre 730 kilomètres. Les 200 kilomètres déjà construits sont fabriqués soit de barbelés, soit de clôtures électriques, soit d'un mur de béton de huit mètres de haut dans les secteurs urbains à proximité de Jérusalem. La construction devrait coûter 3,4 milliards de dollars à Israël.

La CIJ constate que cette ligne de séparation coupe certains enfants de leur école, leurs parents de leur travail, ou les malades de l'hôpital. Le tracé de la barrière peut créer des situations parfois absurdes, comme celle de ce Palestinien dont la maison constitue une enclave à elle toute seule, encerclée par le mur d'un côté et une colonie de l'autre...

L'armée a été obligée d'ouvrir



PHOTO AFP

Un juif orthodoxe exprime son désaccord devant la Cour internationale de justice, à La Haye, à la suite de la décision rendue hier.

une porte dans la clôture rien que pour lui, afin qu'il puisse rejoindre son village.

Les travaux de construction ont été ralentis par la décision de la Cour suprême israélienne. Cet arrêt a été rendu à la suite d'un recours déposé par huit villages palestiniens au nord de Jérusalem.

La Cour suprême a demandé qu'une partie de la barrière soit démantelée pour ne pas porter atteinte aux biens des Palestiniens, mais elle ne statue pas sur la légitimité de la séparation physique avec les Territoires palestiniens.

Martin rencontrera les chefs de parti

MARTIN suite de la page 1

En même temps, je suis certainement prêt à discuter de tous les sujets de l'heure, y compris la santé », a déclaré le premier ministre.

M. Martin doit rencontrer ses homologues provinciaux d'ici la fin de l'été à Ottawa afin de discuter du financement des soins de santé et des réformes que les provinces doivent mettre en oeuvre afin de limiter la hausse vertigineuse des coûts du régime observée ces dernières années.

Durant un point de presse, hier, M. Martin a soutenu que son parti a en quelque sorte entrepris ses efforts de reconstruction en faisant le bilan de la dernière campagne.

« Ça été une excellente réunion. Il faut dire que tous les candidats et candidates sont très enthousiastes pour bâtir pour l'avenir. Il n'y a pas de doute que dans les 54 comtés qu'on n'a pas gagnés, on vient de franchir une étape très importante. C'est vraiment le début de la reconstruction. Il n'y a pas de doute que nous allons pouvoir rebâtir le parti au Québec », a dit le premier ministre.

Cette rencontre, organisée dans le plus grand secret, avait été convoquée par Jean Lapierre. Depuis la déroute des libéraux au Québec, M. Lapierre a fait l'objet de virulentes critiques de la part des députés de l'Ontario, qui le blâment sans ménagement pour ce recul du parti. Certains, dont la députée d'Oakville, Bonnie Brown, vont jusqu'à réclamer qu'il soit congédié de ses fonctions de lieutenant politique.

Hier, M. Lapierre a fait fi de ces attaques : « L'important, c'est ma

relation avec le premier ministre, parce que le rôle de lieutenant, c'est un rôle de confiance du premier ministre. Ce n'est pas un job que l'on demande, ça, lieutenant. C'est le *punching bag* et je reconnais que cela fait partie de la vie. Moi, j'ai rarement eu froid aux yeux pour ce genre d'affaire-là. (...) Normalement, quand ça va mal, c'est de la faute du lieutenant, et quand ça va bien, c'est toujours de la faute du premier ministre. Je trouve cela formidable. C'est pour cela que j'ai accepté ce job-là », a déclaré M. Lapierre.

Le député d'Outremont a ajouté que ses collègues libéraux de l'Ontario le critiquent de la sorte parce qu'ils ne le connaissent pas. « Peut-être qu'on leur a véhiculé de mauvaises perceptions. Je vais avoir l'occasion de rencontrer mes collègues. On va se fréquenter pendant des années. On va se donner une chance », a-t-il affirmé.

La rencontre d'hier a duré plus de quatre heures en tout, soit une heure de plus que prévu. En principe, Paul Martin, qui était accompagné de son collaborateur responsable du Québec, Francis Fox, ne devait participer qu'à une partie de cet examen de conscience, mais il est demeuré jusqu'à la fin, signe incontestable qu'il entend donner un sérieux coup de gouvernail à sa formation au Québec.

Rencontrant les journalistes quelques minutes après le point de presse de M. Martin, M. Lapierre a soutenu que tous les candidats présents avaient pu s'exprimer sur les ratés de la dernière campagne : « Il n'y a personne qui m'a lancé la

Pierre. Tout le monde s'est rendu compte que la situation était fort difficile. Ils ont vu quels étaient les enjeux de la campagne et que cela n'avait rien à voir avec les individus. »

M. Lapierre a indiqué qu'il est trop tôt pour préciser les mesures que le parti veut prendre pour reconquérir le Québec, mais il a soutenu qu'il faut tendre la main aux libéraux qui sont demeurés à la maison le jour du vote, aux jeunes qui ont tourné le dos au Parti libéral, et aux communautés ethnoculturelles, qui évaluent davantage leurs options avant de voter.

« En démocratie, le peuple a toujours raison. Je pense que les Québécois ont voulu nous passer un message. D'ailleurs, même les libéraux ont voulu nous passer un message. Quand on fait l'analyse comté par comté, dans bien des cas, les libéraux sont restés à la maison. Ils nous le disaient pendant la campagne et ils nous l'ont démontré. Non seulement il y a les gens qui ont voté contre nous qu'on doit convaincre, mais il y a aussi nos libéraux à qui on doit redonner confiance », a-t-il dit.

Des députés défaits tels qu'André Harvey, de Chicoutimi-le Fjord, a affirmé que le gouvernement fédéral doit décentraliser sa fonction publique dans les régions si le Parti libéral veut effacer les mauvais résultats du 28 juin. Même si le Bloc québécois a remporté 54 sièges, M. Harvey a soutenu que les dernières élections ne seront rien de plus qu'un « soubresaut » dans le débat constitutionnel au Québec si le Parti libéral « se repositionne rapidement ».

Le président du Conseil privé, Denis Coderre, a soutenu que les libéraux doivent démontrer qu'ils peuvent défendre les intérêts des Québécois à Ottawa, d'autant plus que, selon lui, le Bloc québécois « n'a pas plus sa raison d'être aujourd'hui ».

Filmez, regardez. C'est simple!

Réalisez vos films en toute simplicité et en qualité DVD.



APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE INTÉGRÉ
2 EN 1

SONY Handycam®

Caméscope DVD Handycam®

- Format d'enregistrement DVD-vidéo/RW (MPEG2)
- Zoom numérique 120x (optique 10x)
- Écran ACL hybride de 2.5"
- Mode photo numérique
- Mode large 16:9
- Résolution jusqu'à 520 lignes
- Connexion USB 2.0 haute vitesse

1198\$

Valeur de 150\$

GRATUIT!*
LES INDISPENSABLES
POUR CAMERAS
NUMÉRIQUES!

Incluant
CorelDRAW, Ensemble de nettoyage, papier photo, 5 impressions (5" x 7")



FINANCEMENT 0% disponible!
Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! dumoulin.com
Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications



MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys (près de l'Hippodrome Blue Bonnets) • LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour Angrignon) • WEST ISLAND 6815, Transcanadienne (Rainbow Pointe-Claire) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour • LAVAL 1769, avenue Pierre-Péladeau (voisin du Colosus) • PLACE ROSEMÈRE (face à rue Le Boulthillier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Caré-Poires) • GATINEAU 195, Bellehumeur • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou)

1-877-DUMOULIN

*Financement 0% disponible sur produits sélectionnés. Sur approbation de crédit. Détails en magasin. *Offre d'une durée limitée à l'achat d'un caméra numérique. Détails en magasin. Ces promotions se terminent le 16 juillet 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.



VINCENT MARISSAL

La bombe à retardement des commandites

Devant l'ampleur des dégâts électoraux au Québec, plusieurs libéraux fédéraux, à commencer par leur chef, Paul Martin, ont conclu que le scandale des commandites seul expliquait la dégelée et que les choses, maintenant, ne pouvaient que s'améliorer puisqu'ils ont été durement punis par l'électorat.

Ils se trompent doublement. D'abord, il n'y a pas que le scandale des commandites. Au-delà des commandites, il y a d'abord eu 11 ans d'arrogance au pouvoir. Une profonde arrogance qui a fait croire aux libéraux qu'ils achèteraient l'est du Québec avec des changements cosmétiques de dernière minute au régime d'assurance-emploi, qu'ils mettraient le gouvernement du Québec dans leur poche avec une vague entente de principe sur les congés parentaux et qu'ils convaincraient les électeurs de leur bonnes intentions sans même être capables de prononcer les mots « déséquilibre fiscal ».

Une arrogance, comme l'a dit Stéphane Dion à la mi-campagne, qui a aussi laissé croire aux libéraux qu'ils pouvaient même se payer le luxe d'une guerre interne sanglante sans conséquence dans l'électorat. Les députés libéraux (battus, élus ou réélus) croisés depuis le 28 juin admettent que leurs propres électeurs, dégoûtés par le spectacle, ne se sont pas donné la peine d'aller voter. Tout cela a fait au moins aussi mal que les commandites, quoi qu'en pensent Paul Martin et sa garde rapprochée.

L'autre erreur est de croire que la bombe à retardement des commandites a été complètement désamorcée le soir des élections. S'il est vrai que les libéraux ont payé chèrement pour les commandites, rien ne dit que le scandale s'est évaporé pour toujours le 28 juin, loin s'en faut. En fait, l'enquête publique de la commission Gomery, qui commencera ses travaux en septembre, et la kyrielle de poursuites contre le gouvernement sont autant de détonateurs pouvant provoquer une réaction en chaîne dévastatrice pour le gouvernement minoritaire de Paul Martin. Pour survivre, les libéraux auront besoin des partis de l'opposition, mais ceux-ci ne pourront soutenir un gouvernement entaché par de nouvelles révélations. Les libéraux ne doivent pas oublier que, s'ils sont toujours au pouvoir, ce n'est pas tant parce que les Canadiens les ont réélus que parce que les Ontariens, à la toute dernière minute, ont hésité à élire les conservateurs de Stephen Harper. Faites le calcul : la survie des libéraux ne tient qu'à 18 circonscriptions. Si les conservateurs font bien leur boulot, si leur chef reprend son aplomb et si les libéraux s'enlisent de nouveau dans le sable mouvant des commandites, M. Harper pourrait devenir le prochain occupant du 24, Sussex.

« On est exactement là où on ne voulait pas être le printemps dernier, résumait cette semaine un député libéral du Québec. On ne voulait pas avoir l'enquête publique sur le scandale des commandites pendant la campagne électora-

le, mais comme nous sommes minoritaires, nous sommes virtuellement toujours en campagne électorale et nous subissons les impacts de la commission Gomery au jour le jour. »

La commission Gomery effraie les libéraux, ce pourquoi plusieurs ministres et gradés du clan Martin étaient contre cette idée l'hiver dernier. On peut s'attendre en effet à ce que la commission aille beaucoup plus loin que le comité des

nombreux ministres du gouvernement Martin se soient opposés, le printemps dernier, à la stratégie dite du peloton d'exécution, soit le congédiement expéditif des présidents de société d'État mentionnés dans le rapport de la vérificatrice générale. Voici où nous en sommes :

Marc Lefrançois, ancien PDG de Via Rail, congédié pour son rôle dans le programme des commandites, poursuit Ottawa pour 2,7 millions pour congédiement illégal et atteinte à sa réputation. Dans sa poursuite, M. Lefrançois allègue que « la suspension et la destitution ont été faites de façon irrégulière, inéquitable, illégale, pour des raisons d'opportunisme politique et sans motif valable ». Inutile de dire que M. Lefrançois en a gros sur le cœur.

Jean Pelletier, ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, a déposé deux poursuites totalisant quelque 3,6 millions de dollars contre le gouvernement fédéral et son ancien employeur pour congédiement illégal de son poste de président du conseil d'administration de VIA Rail.

Le même Jean Pelletier a aussi intenté une poursuite de 700 000 \$ contre Stephen Owen, ministre des Travaux publics dans le précédent gouvernement de Paul Martin, qui a affirmé au *Globe and Mail* que messieurs « Gagliano et Pelletier étaient identifiés » dans la direction politique du scandale des commandites et qu'il y avait eu un « stratagème bien planifié, com-

portant un aspect criminel et des entourloupes politiques ». Cette fois, c'est personnel.

L'ex-ministre et ex-ambassadeur Alfonso Gagliano réclame quant à lui plus de 4,5 millions de dollars au gouvernement de Paul Martin, qu'il accuse de l'avoir utilisé comme « bouc émissaire » dans le but d'en tirer un « bénéfice personnel ». Dans sa poursuite, on lit : « Martin a joué un rôle dominant dans le congédiement de M. Gagliano, cherchant à lui faire porter la responsabilité politique de ce qu'il décrit comme un scandale, le tout sans attendre que la moindre lumière soit faite sur toute cette affaire. »

Michel Vennat, congédié de la Banque de développement du Canada dans la foulée de l'affaire de l'Auberge Grand-Mère, a lui aussi intenté une poursuite de 4,6 millions pour congédiement illégal.

Et pour compléter le tableau : Charles Guité, ancien responsable du programme des commandites, et Jean Brault, président de Groupaction, tous deux accusés de fraude et de complot pour une somme de près de 2 millions, devraient revenir en cour en septembre.

Les libéraux qui pensent que le scandale des commandites est derrière eux sont bien naïfs. En politique, contrairement à notre système de justice, il n'existe pas de principe voulant qu'un accusé ne puisse être condamné qu'une fois pour le même crime.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca

Pour savoir les affaires qui se brassent en direct

LA PRESSE AFFAIRES.com

Arte Pelle®
L'ART DE VIVRE

Le plus grand choix de meubles de cuir et d'armoires uniques à Montréal!

Sofa régulier : 2 645 \$
spécial : 1 799 \$

Et en plus, on paye l'équivalent des deux taxes!
Sur tous les items en solde

CENTROPOLIS

coin St-Martin et Autoroute 15, Laval
(derrière le cinéma Colossus)
(450) 978-3030

MEUBLES
ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est

GRAND SOLDE
JUSQU'AU 24 JUILLET, NOUS PAVONS LES TAXES SUR TOUS LES MEUBLES DE NOS COLLECTIONS SHERMAG.

Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

ENCAN PUBLIC
MARCHANDISES SAISIES, NON RÉCLAMÉES OU ABANDONNÉES

Tapis persans de qualité exceptionnelle noués à la main, plusieurs bijoux à diamants de grande qualité et montres suisses

AUTRES CONSIGNATIONS

NOMBREUX BIJOUX À DIAMANTS DE QUALITÉ, NEUFS ET IMPORTÉS
VENTE ARTICLE PAR ARTICLE AU PLUS OFFRANT



MONTRE ROLEX À DIAMANTS DE GRANDE QUALITÉ POUR HOMME ET FEMME



PLUSIEURS BIJOUX OR ET DIAMANTS DE GRANDE VALEUR

PLUSIEURS BIJOUX À DIAMANTS DE GRANDE QUALITÉ, BAGUES DE FIANÇAILLES, SOLITAIRES, BRACELETS, BOUCLES D'OREILLES, COLLIERS À DIAMANTS, RUBIS, SAPHIRS, ETC.
ROLEX PRÉSIDENT, DATEJUST, SUBMARINER, ETC.

LE DIMANCHE 11 JUILLET 2004

Encan à 14 h - Inspection à compter de 13 h

HOLIDAY INN POINTE-CLAIRE

6700, route Transcanadienne

3241519

Certains articles peuvent être soumis à des conditions. Sous réserve d'ajouts, de retraits, d'erreurs ou d'omissions. Ventes finales. Paiement : argent comptant, Visa, Interac et chèques certifiés. Illustrations à titre indicatif seulement. Commission d'achat de 15 % en sus. Chaque article est certifié authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Heritage Auctioneers. 1 866 435-5556

Goût de soleil sans coup de soleil

Passez l'été au frais grâce à Tilley Endurables.

Tilley vous protège du soleil à tous ses rayons. Couvrez-vous et découvrez sa vaste collection

d'idées fraîches pour l'été. De ses robustes tissus AdventureCloth à ses cotons légers. Tenez tête à la canicule sous votre chapeau Tilley.

Cotés IPU 50+ et garantis à vie contre l'usure, les chapeaux Tilley gardent leur sang-froid quand ça chauffe.

Tilley Endurables

Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest
(deux rues à l'ouest de Park Avenue) (514) 272-7791

Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249



REPLACEMENT DE PORTES ET FENÊTRES

Les journées Pella

Ne bougez pas.

Nous apporterons chez vous notre plus important solde de l'année.

Il suffit d'un seul appel!

Aucun paiement pour 180 jours!*

Réduction de 15% sur chaque fenêtre et porte-fenêtre rénovation Pella^{MD}*

Appelez, visitez notre magasin ou permettez-nous de vous rendre visite. Demandez une consultation à domicile www.appointment.pella.com.

LE MAGASIN DE PORTES ET FENÊTRES PELLA

5265 SHERBROOKE OUEST
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE • 514-331-1055

9704 ROUTE TRANSCANADIENNE • ST-LAURENT • 514-331-1055

1600 MERIVALE ROAD • OTTAWA • 613-727-8080

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir les détails en magasin. L'installation des produits doit être confiée à des installateurs professionnels. Le présent offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion spéciale. La réduction s'applique uniquement aux projets de rénovation. Financement offert aux clients admissibles seulement. Offre prend fin le 29 août 2004. © 2004 Pella Corporation.



LE REGARD DES CONNAISSEURS.

3208679A

ACTUALITÉS

Filmée nue à son insu, elle recevra 10 000\$ en dommages

CHRISTIANE DESJARDINS

Près de 10 ans après s'être baignée dans la piscine de son meilleur ami, Josée Pelletier a appris que celui-ci l'avait filmée au moment où elle enlevait son maillot de bain et qu'il montrait la cassette à des amis communs. La Cour supérieure de Richelieu vient de condamner le jeune « cameraman », Michel Ferland, à payer 10 000 \$ en dommages à l'actrice involontaire.

Ferland et Pelletier se sont connus en 1993, lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire. Avec d'autres, ils formaient un bon groupe d'amis, très soudé. En 1994, Ferland, 18 ans, invite la jeune fille, alors âgée de 17

ans, à venir se baigner chez lui. Quand elle arrive, il la dirige vers une chambre où elle peut se changer. Avant de partir, elle retourne dans cette même chambre pour enlever son maillot de bain.

Près de 10 ans plus tard, en mars 2003, Josée Pelletier se rend dans un bar pour rejoindre un groupe d'amis. L'un d'eux l'accoste en lui disant : « Tu fais des films pornos. » Comme elle n'y comprend rien, l'ami lui révèle l'existence d'une cassette où on la voit en train d'enlever son maillot de bain. Elle apprend que Ferland avait installé une caméra dans la chambre où elle s'était changée en 1994. Elle apprend aussi que trois ou quatre amis ont pu visionner la cas-

sette au cours des années et que l'un d'eux en a même obtenu une copie en 1994. Plusieurs amis communs connaissaient l'existence de ce film d'une durée de deux à trois minutes, où l'on voyait la jeune femme nue. Personne n'en avait jamais soufflé mot à la principale intéressée.

Abasourdie, la jeune femme s'empresse de parler à Ferland, qui avoue tout et s'excuse platement. En juin 2003, elle intente un recours dans le but d'arrêter la diffusion de la cassette et d'obtenir réparation de Ferland.

Au procès, Josée Pelletier fera valoir qu'elle s'est sentie trahie par celui qu'elle considérait à l'époque comme son meilleur ami. Depuis, a-t-elle dit, elle est méfiante, surtout quand elle

se retrouve dans des cabines d'essayage. De son côté, Ferland s'est de nouveau excusé et a signalé qu'il n'avait plus de copie de la cassette.

Le juge Jocelyn Verrier a conclu qu'il y avait indéniablement eu atteinte à la vie privée de la jeune femme. Le magistrat a toutefois réduit la somme de plus de 30 000 \$ qu'elle demandait. Ferland n'avait que 18 ans au moment de l'incident, il s'est excusé et il n'est pas fortuné, a signalé le juge. En fin de compte, Ferland a été condamné à verser 10 000 \$ en dommages à Josée Pelletier et a dû s'engager à ne plus jamais montrer cette cassette.

Encore heureux qu'il n'y en ait pas « des tonnes de copies... »

La puberté précoce liée à la télé

MATHIEU PERREault

Des chercheurs italiens affirment que la puberté précoce est causée par un abus de télévision par les enfants. Le petit écran induirait des changements hormonaux généralement associés à l'adolescence.

Leur thèse s'appuie sur la mélatonine, une hormone étudiée dans deux sphères différentes de recherches : le sommeil et l'adolescence. La mélatonine aide le corps à dormir, et sa concentration diminue à la puberté, ce qui explique que les adolescents se couchent plus tard et aiment faire la grasse matinée. Or, la sécrétion de la mélatonine est perturbée par la lumière vive, par exemple chez les gens qui travaillent tard la nuit. Les chercheurs italiens se sont demandé : est-ce que la télévision pourrait aussi modifier le taux de mélatonine ?

Les chercheurs de l'Université de Florence ont suivi 75 enfants de moins de 10 ans d'un village de la Toscane pendant deux semaines. La première semaine, ils passaient en moyenne de trois à quatre heures par jour devant la télévision ou l'ordinateur. La deuxième semaine, ils n'y avaient pas accès. Leur taux de mélatonine a augmenté de 30 % entre la première et la deuxième semaine. Les chercheurs ont vérifié que les lumières allumées dans les maisons étaient les mêmes pendant les deux semaines.

« Nous savons que, chez les animaux, quand on supprime la glande qui fabrique la mélatonine, le développement est accéléré », explique le pédiatre Stefano Stasci, l'un des auteurs de l'étude, joint à Florence par téléphone. « Sur la base de notre étude, nous pensons donc que la télévision peut avoir un impact sur la puberté précoce. Nous mettons maintenant sur pied un groupe de 200 à 300 enfants que nous suivrons pendant plusieurs années, pour vérifier notre hypothèse. »

Pas assez de lumière

Les experts interrogés par *La Presse* sont sceptiques. « Je n'ai jamais entendu parler d'une telle théorie », a dit Louiselle Roy, directrice du Réseau action média, un groupe montréalais qui s'intéresse à l'impact de la télévision sur les enfants. Un psychologue de l'Université de Toronto qui s'intéresse à ces questions, Jonathan Freed, a affirmé que le lien télévision-mélatonine-puberté était « très peu probable ». Et une biologiste spécialiste de la mélatonine à l'Université Rush de Chicago, Charmane Eastman, a déclaré que la lumière d'une télévision n'est pas assez forte pour modifier la production de mélatonine. Mme Rush a avancé que les enfants de l'étude italienne se couchaient peut-être plus tôt sans télévision, ce qui expliquerait la différence du taux de mélatonine.

« Nous avons été surpris par nos résultats, admet le Dr Stasci. Nous pensons qu'ils s'expliquent par le fait que les enfants se tiennent très proches de la télévision. Des chercheurs américains qui participaient cette semaine à un congrès international d'auxologie (la science de la croissance) à Florence, où nous avons présenté nos recherches, pensaient quant à eux que les champs magnétiques pourraient être en cause. » Les chercheurs italiens n'ont pas encore publié leurs recherches dans une revue scientifique, mais ils entendent le faire.

Ce n'est pas la première fois que des chercheurs expliquent l'abaissement de l'âge de la puberté par certains aspects de la société de consommation. Voilà quelques années, des biologistes avaient montré du doigt des hormones contenues dans certains shampoings très à la mode chez les jeunes Noires. Mais cette thèse n'a jamais été étayée formellement.

« Il y a nécessairement quelque chose dans le mode de vie moderne qui explique la puberté précoce, dit le Dr Stasci. Le début de la puberté a graduellement baissé entre 1850 et 1950, de 15 à 12 ans. Puis, il s'est stabilisé. Mais depuis 15 ans, selon des études américaines, il semble que l'âge de la puberté ait recommencé à baisser. Il faut trouver pourquoi. »

Expulsion imminente d'une famille pakistanaise

RAYMOND GERVAIS

C'est mardi que la famille de Shamin Akhtar est de nouveau menacée d'être expulsée du Canada.

Cette famille d'origine pakistanaise devait être envoyée aux États-Unis le 29 juin, mais leur fille de 16 ans, Sadaf Ali Khan, a dû être hospitalisée. Maintenant qu'elle est rétablie, l'ordre d'expulsion d'Immigration Canada est maintenu et, à moins d'un revirement de situation de dernière

minute, Shamin Akhtar, son mari Naeem Khan, leurs filles Sadaf Ali, 16 ans, et Sadia Ali, 14 ans, et leurs fils Shan Ali, 12 ans et Sameer Ali, 2 ans, lequel est citoyen canadien, devront quitter le Canada.

La famille de religion musulmane chiite, qui vit au Canada depuis plus de deux ans, s'est vu refuser le statut de réfugié par les autorités canadiennes. Dans sa demande adressée au ministère de l'Immigration, les Akhtar-Khan affirment avoir été la cible

de menaces au Pakistan de la part d'une organisation religieuse extrémiste et soutiennent qu'ils risquent la mort s'ils y retournent.

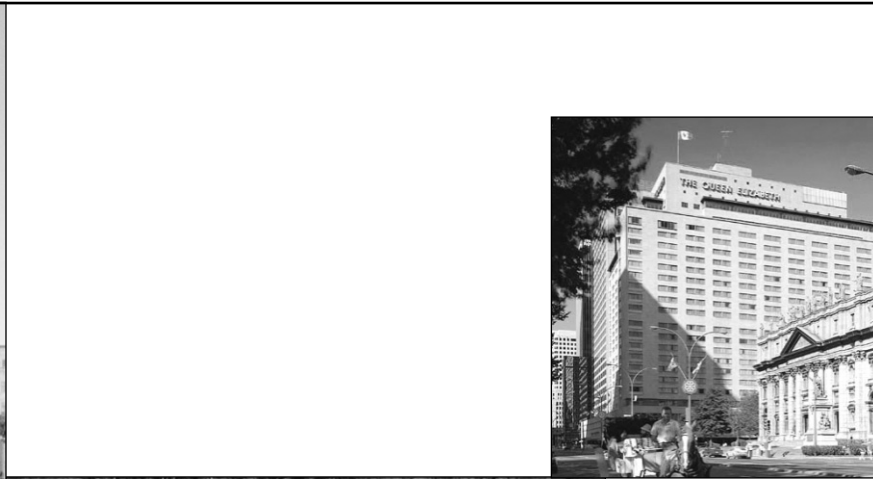
Récemment, des attentats commis dans des mosquées contre des musulmans chiites ont attiré l'attention des médias et de la communauté pakistanaise de Montréal, qui a pris la défense de la famille. Le Comité d'action pour les réfugiés pakistanaïes poursuit sa campagne dans l'espoir de faire renverser la vapeur.

Immigration Canada n'a pas précisé les raisons qui ont motivé sa décision d'expulser la famille de Shamin Akhtar.

Selon le comité, le gouvernement canadien tient deux discours. Il émet une mise en garde à ses ressortissants sur les risques de voyager au Pakistan compte tenu de la violence et de la situation politique dans ce pays et, au même moment, Immigration Canada expulse des réfugiés pakistanaïes.



Fairmont Le Château Frontenac, Québec



Fairmont Le Reine Elizabeth



Fairmont Tremblant, Mont-Tremblant

UN HÔTEL MÉMORABLE. UNE OFFRE SPÉCIALE. FAITES PLACE AUX SOUVENIRS D'ÉTÉ.

Pour un temps limité, lorsque vous profitez de nos forfaits Couette et Café avantageux, vos enfants de 12 ans et moins déjeunent avec vous gratuitement.

Réservez et séjournez avant le 6 septembre et laissez les Hôtels Fairmont faire de votre été le plus mémorable qui soit.

RÉSERVEZ VOTRE FORFAIT COUETTE ET CAFÉ ET
LAISSEZ-NOUS OFFRIR À VOS ENFANTS DE 12 ANS
ET MOINS UN PETIT-DÉJEUNER

GRATUIT.

HÔTELS *Fairmont*

Une histoire de cœur

Téléphonez au 1 888 270 5455 ou à votre agent de voyages.

www.fairmont.com

PROFITEZ DE FORFAITS COUETTE ET CAFÉ AVANTAGEUX DANS TOUS NOS ÉTABLISSEMENTS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS* INCLUANT :

Hôtels :		à partir de	Centres de villégiature :		à partir de
Montréal	Fairmont Le Reine Elizabeth	289 \$	Charlevoix	Fairmont Le Manoir Richelieu	269 \$
Ottawa	Fairmont Château Laurier	259 \$	Montebello	Fairmont Le Château Montebello	279 \$
St-Jean	The Fairmont Newfoundland	307 \$	Mont-Tremblant	Fairmont Tremblant	249 \$
Toronto	The Fairmont Royal York	279 \$	Québec	Fairmont Le Château Frontenac	345 \$
			St Andrews	The Fairmont Algonquin	259 \$

*Ne s'applique pas au Fairmont Kea Lani Maui. Le tarif des forfaits Couette et Café est calculé par chambre, par nuit, pour une chambre de catégorie Fairmont pour deux personnes et est assujéti à la disponibilité. Le service est inclus. Taxes en sus. Les enfants de 17 ans et moins séjournent gratuitement lorsqu'ils occupent la même chambre que l'adulte qui les accompagne. Le petit-déjeuner gratuit est offert pour les enfants de 12 ans et moins. L'offre de petit-déjeuner peut être honorée dans certains points de services alimentaires désignés. Certaines restrictions s'appliquent. Une réservation à l'avance est nécessaire. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Ne s'applique pas aux groupes. Offre valide dans tous les établissements canadiens du 24 juin au 6 septembre 2004.

LE VIN, LA BOUFFE,
L'HORAIRE TÉLÉ...
VOILÀ !

ACTUEL
magazine

Tous les vendredis dans
LA PRESSE

On ignore quand rouvrira le Centre d'intervention en délinquance sexuelle

RAYMOND GERVAIS

L'agence de santé et de services sociaux de Laval n'était pas en mesure hier de préciser quand le Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS) pourra rouvrir ses portes.

Ce centre, qui traite les délinquants sexuels de Laval, de Montréal et de la Montérégie, s'est vu forcé de fermer ses portes faute de fonds. Cet organisme à but non lucratif accueille chaque année quelque 165 nouveaux patients, dont plusieurs lui sont envoyés par les tribunaux à la suite de condamnations.

Hier, l'agence de santé lavalloise a

tenu d'urgence une réunion téléphonique avec un représentant du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ainsi qu'avec les deux autres agences de santé qui ont recours aux services du CIDS, celles de Montréal et de la Montérégie. Les parties ont convenu de se rencontrer de nouveau mardi.

Selon Claire Pagé, directrice des programmes à l'agence de santé de Laval, il a surtout été question lors de cette réunion de déterminer comment on pouvait sortir le CIDS de ce marasme financier et comment on pouvait régler la crise. M^{me} Pagé a précisé que l'agence de la Montérégie reconnaissait l'importance de l'orga-

nisme compte tenu du fait qu'il n'y a aucun autre organisme semblable sur la Rive-Sud. Quant à l'agence de Montréal, elle reconnaît l'importance des services offerts, mais il existe à Montréal deux autres organismes qui offrent à peu près les mêmes services: L'Amorce et le Centre de psychiatrie légale de Montréal, un service offert par l'institut Philippe-Pinel. L'agence montréalaise doit vérifier auprès de ces organismes s'ils sont capables de prendre en charge de la clientèle du CIDS.

« Notre premier objectif consiste à régler la crise qui existe présentement et à ouvrir le Centre le plus rapidement possible. Il est toujours possible de trouver de l'argent de dé-

pannage non récurrent, mais il faut trouver une solution à long terme de concert avec le ministère », a expliqué M^{me} Pagé.

Cette dernière a ajouté que les sommes de dépannage ne seront peut-être pas à la hauteur des attentes de l'organisme. Rappelons que le directeur du CIDS, Yves Paradis, a déjà adressé une demande de dépannage de l'ordre de 65 000 \$ à l'agence de santé lavalloise. L'an dernier, le déficit du CIDS était de l'ordre de 30 000 \$.

« La différence entre cette année et l'an dernier est importante. Nous devons assurer un suivi administratif auprès de l'organisme afin de s'entendre avec lui et de faire en sorte

qu'on ne revive pas ce genre de situation », a ajouté M^{me} Pagé.

Dès la semaine prochaine, une somme de 20 000 \$ provenant d'un fonds de dépannage du ministère sera versée au CIDS. Depuis le début de l'année, l'agence de santé de Laval a fait au CIDS deux versements de 18 400 \$. Deux autres versements égaux sont prévus d'ici janvier 2005, pour un financement total de 73 633 \$ pour l'exercice financier 2004-2005.

Entre-temps, les délinquants sexuels qui devaient être traités au CIDS sont envoyés à l'Hôpital général de Montréal ou au centre l'Amorce par leur agent de probation, ou à l'institut Pinel pour les cas lourds.



Pas de chicane dans la cabane

Maintenant, tout le monde à la maison peut naviguer en même temps.

C'est l'occasion parfaite d'opter pour la solution de Réseautage à domicile sans fil de Bell. Reliez ordinateurs, consoles de jeux et portables à une seule connexion Internet Sympatico^{MC} Haute vitesse.

Sympatico
Haute vitesse

Passez vite dans un magasin Espace Bell et profitez de cette offre exclusive.

- Trousse de démarrage gratuite (valeur de 34^{95\$}*)
- Premier mois d'accès gratuit
- Aucun frais pour la solution de Réseautage à domicile sans fil (valeur de 69^{95\$}†)
- Seulement 29^{95\$}/mois pour les mois 2 à 4‡



Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.



Et bien simple.^{MC}

Passez au magasin Espace Bell le plus près de chez vous !



Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257

Beleuil
Mail Montnach
(450) 446-7176

Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759

Châteauguay
Centre régional
Châteauguay
(450) 691-7665

Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997

Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444

Delson
5, route 132
(450) 635-9999

Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846

Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416

Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222

Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178

Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355

Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058

Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716

Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533

LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071

Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010

Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558

Montréal
Boul. Décarie
(514) 739-7777

Centre Laval
Les Galeries Joliette
(450) 680-2355

Langueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558

Montréal
Boul. Décarie
(514) 739-7777

9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770

5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020

892, rue Ste-Catherine
Ouest
(514) 866-6686

Centre Rockland
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404

Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439

Place Dupuis
(514) 844-1313

Place Versailles
(514) 353-8847

Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444

Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155

Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202

Mont-Tremblant
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838

Place Rosemère
(450) 435-0024

Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial
Valleyfield
(450) 377-1256

Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994

Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605

Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992

Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455

Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455

Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838

Place Rosemère
(450) 435-0024

Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial
Valleyfield
(450) 377-1256

Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994

Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605

Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789

St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535

Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265

St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500

St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919

3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020

St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749

St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(514) 376-2288

Carrefour Richelieu
(450) 349-4400

St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926

St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355

St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292

Centre Le Boulevard
(514) 376-2288

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985

Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777

Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849

Centre Les Rivières
(819) 691-0482

Victoriaville
567, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 357-7777

La Grande Place des Bois-Francis
(819) 357-5776

Services offerts exclusivement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujets aux conventions de services publiées sur www.conventions.sympatico.ca. Tarif/offre sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre Sympatico. Taxes en sus. *L'offre prend fin le 18 juillet 2004 et est disponible seulement pour les nouveaux abonnés du service Sympatico Haute vitesse qui activent le service dans un magasin Espace Bell. †Représente les frais de mise à niveau pour la location du modem de réseautage à domicile sans fil. Exigences techniques minimales requises. Équipement supplémentaire requis non inclus, y compris des câbles et/ou des adaptateurs PC sans fil. ‡Le tarif de 44,95\$/mois pour le service Sympatico Haute vitesse s'applique par la suite.

Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

© Marque officielle du Comité olympique canadien.

ACTUALITÉS

Des « Guindonvillois » amers

Un an plus tard, l'expropriation de résidents à Val-David pour construire un chalet d'accueil dans un parc régional suscite toujours un malaise

CAROLINE TOUZIN

Tristesse. Incompréhension. Rancœur. Un an après leur expulsion, la dizaine d'habitants du lieu-dit Guindonville, à Val-David, la plupart pauvres, ne se sont pas remis du matin du 6 juillet 2003, quand la Sûreté du Québec les a délogés manu militari de leur humble foyer.

« Nos maisons ont été sacrifiées pour quatre autos, une pancarte d'accueil et des toilettes chimiques », raconte Jean-Pierre Charce en balayant le stationnement de la main. Il a tenu à revenir avec *La Presse* sur le terrain qu'il partageait avec les autres locataires des sept maisonnettes de Guindonville (du nom de leur ancien propriétaire, Yvon Guindon).

« Le geste de la mairie était une erreur qu'elle ne veut toujours pas admettre », ajoute sa fille, Chloé Charce. Elle vivait aussi dans une maisonnette, seule avec son fils, Benjamin, maintenant âgé de 3 ans.

La municipalité de Val-David leur avait refusé un sursis de trois mois pour se reloger l'été dernier, prétextant que les travaux de construction du chalet d'accueil du parc régional Dufresne devaient commencer avant l'hiver. La première pelletée de terre pour bâtir le chalet n'a toujours pas été levée.

« Il y a des délais parce qu'on n'a plus un cent », répond le nouveau maire de Val-David, élu en novembre dernier, Dominic Asselin. L'enveloppe de 500 000 \$ prévue pour acquérir le terrain de M. Guindon et y construire un chalet est vide. M. Asselin explique que 300 000 \$ ont servi à payer M. Guindon et 200 000 \$ ont été engloutis en honoraires d'avocats et autres frais liés à la démolition des maisonnettes.

Le maire promet toutefois la construction du chalet avant l'hiver prochain. Il a déjà demandé l'aide de ses citoyens et d'entreprises qui sont prêts à mettre la main à la pâte, bénévolement.

Certains habitants de Guindonville y vivaient depuis 15 ou même 25 ans, d'autres venaient tout juste d'y emménager. Ils payaient entre 150 \$ et 300 \$ par mois. Certains Guindonvillois ont été indemnisés à la suite



Jean-Pierre Charce et sa fille Chloé se préparent à manifester pour rappeler l'expulsion des résidents de Guindonville. Ils tiennent une photo de leur maison détruite.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

de l'expropriation, mais ils ne veulent pas révéler les sommes reçues. D'autres sont toujours en attente et ne savent pas combien ils recevront de la part de la municipalité. En pleine crise de logement, ils ont eu de grandes difficultés à trouver un nouveau toit à un prix abordable.

Chloé et Benjamin ont dû déménager quatre fois durant la dernière année. L'étudiante à la maîtrise en histoire de l'art à Montréal a passé l'hiver dans une maison-roulotte très mal isolée à Val-David. Elle avait la permission d'y rester tant que la maison n'était pas vendue. « J'ai vécu dans les boîtes toute l'année. Je me suis finalement trouvé un loyer à 450 \$. Je dois faire des sacrifices pour arriver », dit-elle.

Son père, Jean-Pierre, a été plus chanceux. Sa conjointe et lui se sont trouvés une petite maison sur le bord de la rivière sans y perdre leur chemise. Ils donnent un coup de main à leurs anciens voisins, comme Marie Baccar.

M^{me} Baccar, atteinte de sclérose rhumatoïde, ne voulait surtout pas quitter son coin de pays. Après avoir payé plus de 800 \$ par mois pour un chalet durant trois mois, elle a emménagé dans une maison mobile. « On a gelé tout l'hiver. J'ai souffert », explique M^{me} Baccar. D'ici les prochaines semaines, elle pourra finalement acheter et rénover sa demeure avec son conjoint grâce à une âme charitable qui lui garanti le prêt hypothécaire.

Jean Bureau, lui, a déménagé quatre fois durant la dernière année. Une autre voisine, qui préfère ne pas être nommée, est partie à regret pour le Lac Nominique.

Tous les ex-Guindonvillois qui le pourront iront manifester sur le terrain de leur ancien domicile aujourd'hui pour exiger des logements abordables dans les Laurentides. Ils y planteront des piquets portant des photos de leurs anciennes maisons. Des militants du Front d'action populaire en réaménagement urbain viendront de Montréal les appuyer dans leur lutte.

Selon le maire Asselin, la crise de logement dans son village n'est pas plus criante qu'ailleurs. « La problématique, ce n'est pas le logement à

Val-David. C'est qu'on est envahi par des promoteurs immobiliers puis on essaie de sauver une montagne (voir autre texte) », dit-il.

Il prévoit tout de même modifier le zonage dans certains secteurs l'automne prochain afin de permettre la construction de davantage d'habitations, dont des duplex et des triplex. Il souhaite de plus agrandir un HLM déjà existant qui pourrait accueillir une vingtaine de personnes âgées supplémentaires.

Chloé Charce avertit son maire : « Je me suis rendu compte que ça devenait un luxe de vivre dans le Nord. Tout le monde veut faire comme Mont-Tremblant (...) Le bien-être des citoyens ne doit pas être mis de côté pour le tourisme. »

Un parc dans la tourmente

CAROLINE TOUZIN

Même si le chalet d'accueil finit par être construit, le parc régional Dufresne sera au cœur d'une bataille juridique pendant encore plusieurs mois.

Les municipalités de Val-David et de Val-Morin sont aux prises avec un problème de taille. Seulement 20 % du parc leur appartient et le

promoteur immobilier, Sylvain Cousineau, qui possède le cœur des pistes de ski de fond du parc depuis mai dernier, n'accepte pas que les touristes et les résidents y fassent des randonnées.

Aucun propriétaire privé avant lui n'y voyait d'inconvénient. M. Cousineau a même installé des clôtures aux entrées de ses pistes, barrant la route à des milliers de skieurs l'hi-

ver dernier. Le promoteur compte y construire quelque 150 maisons de luxe. Les municipalités, elles, s'y opposent et ne veulent pas lui délivrer les permis nécessaires. Deux possibilités s'offrent donc au promoteur : vendre ses terrains aux municipalités ou bien se faire exproprier.

Il les a payés 380 000 \$ mais souhaite les vendre 12 500 000 \$, se-

lon une évaluation qu'il a déposée il y a quelques mois. Il attend depuis l'évaluation des municipalités. Leurs citoyens ont décidé au cours de deux référendums en novembre dernier d'investir au total 900 000 \$ pour l'achat des terrains de M. Cousineau.

« Ces gens-là (des deux conseils municipaux) ne sont pas des imbéciles. Ils savent la valeur de mes terrains. Ils veulent me voler mon bien en pensant se servir du politique », argue le promoteur.

L'évaluation des municipalités devrait être prête en septembre, selon le maire de Val-David, Dominic

Asselin. Il préférerait négocier avec le promoteur, mais il se prépare déjà à se rendre devant les tribunaux pour pouvoir l'exproprier.

Ce feuilleton se répercute sur l'économie de la région. En 2003-2004, le centre de ski de fond de Val-David a accueilli 25 % moins de visiteurs que l'année précédente. Les aubergistes du coin en font aussi les frais. « Nos aubergistes n'ont pas eu un bel hiver. L'hiver prochain, je les ai déjà avertis, ce sera pire. Les gens savent maintenant que notre réseau (de ski de fond) est amputé », se désole M. Asselin.

Liquidation

Du 2 juillet au 15 août, profitez de rabais à nous faire suer variant de 10% à 55% sur toute la marchandise en montre ou l'équivalent.

MOQUIN ATTITUDE 410 TASCHEREAU, LA PRAIRIE
MEUBLES (450) 659-9628

3184332A

3241538



Après les voitures de courses, les courses en voitures.

Odyssey LX 2004		
Prix de location 278 \$* par mois/pour 48 mois	Taux de financement en location 2,2%**	0 \$ dépôt de sécurité
Incluant 96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible <small>Transport et préparation inclus en location seulement</small>		

Odyssey EX-L 2004 illustrée



Pilot Granite 2004		
Prix de location 398 \$* par mois/pour 48 mois	Taux de financement en location ou à l'achat 3,8%**	0 \$ dépôt de sécurité
Incluant 96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible <small>Transport et préparation inclus en location seulement</small>		

Pilot EX 2004 illustré



CR-V LX 2004		
Prix de location 288 \$* par mois/pour 48 mois	Taux de financement en location ou à l'achat 3,8%**	0 \$ dépôt de sécurité
Incluant 96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible <small>Transport et préparation inclus en location seulement</small>		

CR-V EX 2004 illustré



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location et, s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Odyssey LX 2004 (modèle RL1854PK) : a) 278 \$, b) 6 211 \$, c) 19 555 \$; Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E) : a) 398 \$, b) 6 625 \$, c) 25 729 \$; CR-V LX 2004 (modèle RD7744PL) : a) 288 \$, b) 4 615 \$, c) 18 439 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 2,2% pour le financement à la location d'une Odyssey LX 2004 (modèle RL1854PK) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. Taux de 3,8% pour le financement à la location d'un Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E) ou d'un CR-V LX 2004 (modèle RD7744PL) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois en location et 60 mois à l'achat. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

ACTUALITÉS

Enquête sur la police mohawk

JUDITH LACHAPELLE

Le ministère de la Sécurité publique du Québec a confié à la police de Montréal le soin de mener une enquête sur un incident entre des policiers mohawks et une famille de Kanesatake survenu le 1^{er} juillet à Saint-Eustache.

Selon l'avocat Daniel Lighter, Shawn Hurley, Kim Gabriel et leurs deux filles, âgées de 8 et 11 ans, se rendaient à Saint-Eustache lorsqu'ils ont été interpellés par un agent de la Sûreté du Québec. Mécontent des deux contraventions qu'il s'est vu remettre à cause de papiers d'assurances non réglementaires, M. Hurley se serait rendu au poste de la SQ pour rencontrer l'agent de liaison autochtone et déposer une plainte.

Alors qu'il quittait le poste, M. Hurley se serait fait interpeller par des agents de la Kanesatake Mohawk Police (KMP), qui logent au poste de la SQ en attendant de revenir sur le territoire. Certains policiers auraient tenté de lui barrer la route, mais il aurait réussi à les éviter. Selon Michael Stalk, porte-parole du KMP, M. Hurley aurait proféré des menaces aux policiers.

Un peu plus loin sur la route, M. Hurley raconte avoir vu dans son rétroviseur une voiture « foncer à 100 milles à l'heure » vers lui. Le véhicule s'est arrêté à temps et M. Hurley dit avoir vu Larry Ross descendre du véhicule et se diriger « furieusement » vers lui.

Larry Ross, selon M^e Lighter, aurait forcé M. Hurley à sortir de sa voiture, l'aurait immobilisé et menotté. D'autres policiers mohawks, qui ne portaient aucun écusson et dont les véhicules ne portaient pas non plus d'inscription, seraient arrivés. Shawn Hurley a été emmené au poste de la SQ, et il a été finalement relâché peu après. Sa conjointe aurait aussi eu un accrochage avec les policiers en voulant empêcher son arrestation.

L'implication de Larry Ross dans cet événement n'est pas sans raviver la colère des opposants à James Gabriel, qui qualifie la KMP de « milice ». Larry Ross, du temps où il était chef de police à Kanesatake, a été blâmé par le commissaire à la déontologie policière pour une opération exécutée en 1999 au terme de laquelle un Mohawk, Joe David, a été atteint de deux balles qui l'ont laissé tétraplégique.

EN BREF

La RAMQ paye le retrait d'un tatouage?

Un ex-toxicomane qui s'est fait tatouer une lame au visage il y a 10 ans, lors d'une période où il était perturbé, demande à la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ) de payer l'enlèvement du tatouage afin qu'il puisse se trouver un emploi. David Lefebvre-Dupré, 26 ans, fait appel à la Régie car il dit ne pas avoir les moyens de payer une telle opération. Dans le passé, la Régie a payé l'enlèvement pour cinq personnes. Presse Canadienne

Un enfant nu à la une

Les 3500 exemplaires du numéro d'été 2004 du magazine *Naturisme Québec* ne sont pas en kiosque, les distributeurs craignant en effet des poursuites car on y voit en page frontispice un enfant nu, les organes génitaux en évidence. Le directeur de *Naturisme Québec*, Michel Vais, dit avoir obtenu l'aval de l'avocat du magazine avant l'impression, mais un autre avocat, consulté par le *Journal de Montréal*, Robert La Haye, croit que la distribution de ce magazine pourrait entraîner des poursuites. Le père du garçon de 10 ans apparaissant à la une affirme qu'il s'agit d'une photo naïve. Presse Canadienne

KANESATAKE

Robert Gabriel rentre chez lui

JUDITH LACHAPELLE

Hier après-midi, Robert Gabriel est retourné chez lui à Kanesatake pour la première fois depuis le début du mois de mai. Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a décidé qu'il ne représentait pas un danger pour sa communauté même si la Couronne l'a dépeint comme un « leader négatif ».

S'il y a un problème politique et policier qui divise actuellement Kanesatake, ce ne pourrait être la faute d'une seule personne, en l'occurrence Robert Gabriel. « Je ne peux sanctionner l'utilisation de la Cour comme une sorte de trampoline dans le but de garder M. Gabriel hors de sa communauté, lorsqu'il n'y a pas lieu de le faire. Ce serait injuste et mal », a déclaré le juge Martin.

Robert Gabriel, opposant bien connu du grand chef James Gabriel, a demandé à la cour de revoir ses conditions de libération. Il fait partie des 24 personnes accusées de participation à une émeute et de séquestration des policiers autochtones lors des événements du 12 et 13 janvier à Kanesatake. En mai, la Cour du Québec a permis à tous les accusés, sauf trois, de retourner en territoire mohawk en attendant le procès à l'automne.

Robert Gabriel, marié et père d'une fille de 12 ans, a l'intention de se présenter comme chef aux prochaines élections et c'est pour cette raison qu'il a voulu faire lever son interdiction de séjour à Kanesatake.

L'organisation de Robert Gabriel
Guy Ouellette, retraité de la Sû-

reté du Québec et expert dans le crime organisé, a témoigné une bonne partie de la journée. Il a indiqué à la cour qu'à partir de 1986 jusqu'à sa retraite en 2001, il surveillait les activités du crime organisé dans la région de Saint-Jérôme, où se trouve le territoire de Kanesatake.

M. Ouellette a parlé de plusieurs interventions de la SQ mettant en cause Robert Gabriel. En juillet 1996, notamment, l'escouade du crime organisé de Saint-Jérôme a obtenu 19 mandats de perquisition de marijuana

Son organisation « n'hésitera pas à avoir recours à la violence si les gens ne font pas ce qu'on leur demande ».

à Kanesatake. En vertu du protocole en vigueur depuis la crise d'Oka, la SQ devait avertir le responsable de la sécurité publique du territoire avant toute intervention. Robert Gabriel occupait ce poste à l'époque.

Des 19 mandats à exécuter, a dit M. Ouellette, seulement 10 ont finalement été autorisés par Robert Gabriel, une semaine après la demande des policiers. « Pour les neuf autres, Robert Gabriel a dit à la SQ que c'était trop dangereux d'y aller pour la sécurité des policiers. Résultat : de 35 à 40 plants ont été saisis. C'est tout. »

Guy Ouellette a également mentionné d'autres perquisitions en 1988 et 2001 chez Robert Gabriel pour des questions de contreban-

de de tabac, de vidéopoker et de production de cannabis. Aucune accusation n'a cependant été retenue contre lui. Ce qui a fait dire au juge Martin que « si les autorités ont des preuves » de l'implication de M. Gabriel dans des activités louches, « qu'elles les emmènent devant le tribunal ».

Guy Ouellette a plusieurs fois parlé de « l'organisation de Robert Gabriel ». Une organisation « très violente », a-t-il précisé, « qui n'hésitera pas à avoir recours à la violence si les gens ne font pas ce qu'on leur demande ».

Et Robert Gabriel est « en haut de la pyramide ». Des affirmations qualifiées d'« incroyables » par l'avocat de Robert Gabriel, Jeff Boro. « J'aurai d'autres occasions de contre-interroger (Guy Ouellette) à d'autres instances. Et à ce moment, je pense que le public en général sera plus éclairé sur l'implication de mon client. »

Même si le juge Martin a permis à Robert Gabriel de rentrer chez lui, il lui a cependant adressé de sévères commentaires. M. Gabriel devra notamment observer un couvre-feu de 20h à 7h puisqu'il n'y a pas de patrouille policière en ce moment à Kanesatake, à part la SQ, qui traverse le territoire une fois de temps en temps, a dit le juge. « Nous devons nous fier sur votre parole. »

À propos des images captées par les policiers lors des événements des 12 et 13 janvier, M. Gabriel « ne devrait pas être fier de la façon dont (il) s'est comporté, a dit le juge Martin. Pour un homme de votre âge, ancien responsable de la sécurité publique, votre conduite était disgracieuse ».

Dangereux, même castré

CHRISTIANE DESJARDINS

Même avec la castration chimique qu'il se disait prêt à subir, Serge Chayer aurait représenté un trop grand risque pour les femmes. Aussi, la juge Céline Lacerte-Lamontagne l'a-t-elle carrément écarté de la société en le déclarant délinquant dangereux, cette semaine, au palais de justice de Montréal.

Qualifié de « violeur de type vindicatif » par les psychiatres, Chayer, 45 ans, a une feuille de route des plus alarmantes. Depuis 1977, il a été condamné à une dizaine de reprises, principalement pour des agressions sexuelles avec violence. En 1981, alors qu'il était détenu, il a même séquestré et agressé sexuellement une

agente des services correctionnels. Les dernières accusations pour lesquelles il a été condamné se sont produites en 1999. Il s'agit de trois incidents distincts, où Chayer a agressé des femmes qui attendaient l'autobus. Il les a approchées en prétendant que le service d'autobus était en panne, offrant de les aider à se rendre à destination. Le 15 mai 1999, il a menacé une jeune femme de la tuer et l'a obligée à le masturber et à lui faire une fellation. Deux jours plus tard, il s'en prenait à une autre jeune femme. Il a menacé de lui « bûcher la face » avec quelque chose qu'il tenait dans sa main, et l'a agressée sexuellement. Un passant est venu au secours de la jeune femme et Chayer a aspergé le bon samaritain d'une substance

au visage, avant de s'enfuir. Enfin, en juillet, il a mis la main sur la bouche d'une autre jeune femme et a pointé un couteau sur son ventre en disant qu'il allait la tuer. La femme lui a offert son argent, et Chayer s'est contenté cette fois-là de partir avec son sac à main.

Rien ne militait en faveur de Chayer. Ses problèmes de comportement ont commencé dès l'âge scolaire. Les nombreux programmes qu'il a suivis dans le passé pour maîtriser sa violence et ses pulsions se sont révélés vains, et la psychologie ne peut pas grand-chose pour lui en raison de ses faibles capacités intellectuelles. Tous les experts sont d'avis que Chayer présente des risques de récidive élevés. La juge a accepté la demande de la procureure de la Couronne, Martine Leclerc, en le déclarant délinquant dangereux. Chayer est donc envoyé en prison pour une durée indéterminée.

Camping?

Laissez-vous tenter!



Grand solde de tentes



Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Exposition intérieure et extérieure
- Plus de 135 modèles différents
- Prix d'entrepôt
- Spéciaux sur démonstrateurs

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
Solde en vigueur jusqu'au 18 juillet 2004

Ouvert au public!

ENCAN EN DIRECT



MEUBLES NEUFSET ANCIENS
Chaises, tables, buffets, bureaux, vaisseliers, etc.

Unité murale
Meuble de toilette fait de cerisier

Horloge comtoise française ancienne

Rolex Cartier Rolex
Diamant 2,05 cts Émeraude 7,30 cts Saphir 2,00 cts

Bronzes grandeur nature

Défense d'éléphant sculptée
Piano demi-queue

Bateaux miniatures

Mobilier en cuir italien, réalisé à la main

Ferrari 1981 308 gtb

Alexander Calder John Little

Léo Ayotte F. Iacurto D. Knowles

Lladro Nippon Satsuma

J. Ritchie Aynsley

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!**
Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.empireauctions.com

EXPOSITION: Les sam. et dim. 10 et 11 juillet de 10 h à 17 h
Entrée libre Stationnement gratuit

ENCAN
Le dimanche 11 juillet à 13 h, et du lundi 12 au jeudi 15 juillet à 19 h (chaque soir)

EMPIRE ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com

VISA MasterCard Interac

CONFIDENTIEL



CONFIDENTIEL

OPÉRATION : LIQUIDATION :

La berline ION 2004



139\$ /MOIS
/LOCATION 48 MOIS
1 750 \$ COMPTANT
TRANSPORT EN SUS

Comptant	Mensualités
0 \$	176 \$
500 \$	166 \$
1 000 \$	155 \$

BERLINE ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Plus d'espace utilitaire que d'autres véhicules de sa catégorie

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DES STOCKS**

PRIX D'ACHAT COMPTANT

11 995\$*

Le VUE 2004



199\$ /MOIS
/LOCATION 48 MOIS
3 250 \$ COMPTANT
TAXE SUR L'AIR
CLIMATISÉ ET
TRANSPORT EN SUS

Comptant	Mensualités
0 \$	269 \$
1 000 \$	248 \$
2 000 \$	226 \$

VUE 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 4 cylindres 2,2 L Ecotec de 143 HP de série
- Boîte manuelle
- V6 3,5 L de 250 HP en option – le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Très faible consommation :
Ville : 10,4 L/100 km / 27 mpg ;
Autoroute : 7,6 L/100 km / 37 mpg

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DES STOCKS**

PRIX D'ACHAT COMPTANT

19 995\$*



Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur (sans franchise)*
Expérience sans tracas • Privilège d'échange de 30 jours*

Un monde de différence



Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez votre détaillant pour plus de détails.

Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

*Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. ** Ces offres sont d'une durée limitée et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE ISA et ION.1 ISA de Saturn. Le transport (975\$), l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais d'administration, les droits et les taxes ne sont pas incluses. † Pour un bail de location de 48 mois, les taux d'intérêt pour les VUE ISA et ION.1 ISA de Saturn sont de 1,9 % et 0,4 %. Un acompte et un échange peuvent être exigés. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Le montant total de l'obligation pour les exemples cités est de 12 816 \$ pour le VUE ISA et de 8 454 \$ pour l'ION.1 ISA. Si vous désirez acheter votre véhicule Saturn 2004 au terme du bail de location, les montants respectifs seront de 10 008 \$ et de 5 470 \$, taxes en sus. Le prix d'achat comptant contient un rabais du fabricant. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais pour chaque kilomètre excédentaire étant de 12 cents. Consommation d'essence du Vue de Saturn basée sur le véhicule Vue 4 cylindres de Saturn. Un acompte et un échange peuvent être exigés. D'autres options de location sont disponibles. † Les détaillants peuvent louer et/ou vendre à moindre prix. Offres sujettes à modification sans préavis. Un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant participant pour les conditions et les détails. ‡ Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION.1 ISA et aux VUE ISA 2004 neufs ou de démonstration provenant de l'inventaire du détaillant et s'appliquent seulement aux clients au détail admissibles. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez saturncanada.com ou composez le 1 888 4-SATURN.

Mondial Saturn Saab
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Anjou
11000, rue Renaude-Lapointe
Anjou
(514) 355-9933
www.anjousaturn.com

Saturn Saab de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
1 866 662-3333
www.gravelauto.com

Saturn de Terrebonne
1295, Carré Masson
Lachenaie
(450) 964-1374
www.saturnterrebonne.com

Décarie Saturn Saab
6100, boul. Décarie
Montréal
1 866 750-2222
www.gravelauto.com

West Island Saturn Saab
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
1 800 724-7457
www.gravelauto.com

Saturn de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com

Quand Yogi aime les frites

LOUISE LEDUC

Le Québec n'est pas seul à avoir des problèmes avec ses ours. Tout à côté, au Vermont, la chasse s'est aussi intensifiée : la chasse à l'ours, mais aussi celle aux villégiateurs qui laissent négligemment traîner leurs déchets.

L'automne dernier, pas moins de 700 ours ont été tués au Vermont, « un record », a confié cette semaine à l'Associated Press, Robert Rooks, directeur de la sécurité publique au département de la Faune et des Pêches.

En 2003, une série de rencontres imprévisibles entre des résidents de Montpelier et des ours ont incité les autorités à agir. Au Vermont, désormais, ceux qui laissent traîner de la nourriture — ne serait-ce que des graines dans les mangeoires d'oiseaux, dans les secteurs à risque — s'exposent à des sanctions.

Dans les Great Smoky Mountains, qui chevauchent le Tennessee et la Caroline du Nord, il y a longtemps qu'on a agi. « Toutes nos tables à pique-nique portent une petite enseigne rappelant aux gens qu'il est interdit de laisser de la nourriture derrière eux, à défaut de quoi ils recevront des amendes de 50 \$. Chaque année, nous en distribuons quelques dizaines », signale Bob Miller, porte-parole du parc.

Ce parc n'avait pas le choix d'agir. « Dans les années 90, il y a eu quelques sérieuses attaques d'ours dans le parc. À Gatlinburg, ville de villégiature attenante au parc, une centaine d'ours ont été abattus en 1997. Les propriétaires de condos n'ont pas tellement apprécié que ce soit le far west à leurs portes. Il fallait faire quelque chose. »

Aujourd'hui, même si le parc compte 1500 ours, « on n'a eu qu'une ou deux blessures liées à ces bêtes ».

C'est que les agents de la faune du



PHOTO PIERRE CÔTÉ, ARCHIVES LA PRESSE ©

Il y aurait de plus en plus d'ours « gâtés pourris » dans la province. Gâtés pourris par des campeurs qui les nourrissent pour les photographier de plus près, gâtés pourris par les organisateurs de safaris.

parc ont fait un travail monstre pour décourager l'ours de s'approcher trop des humains. Plusieurs bêtes sont tranquillisées, prises au piège, et numérotées avec un tatouage. « Ça nous aide à les recenser et à les éloigner des gens ! Les ours sentent qu'ils en ont perdu un bout, sentent l'odeur de l'homme sur eux et se sentent humiliés. L'expérience leur est très déplaisante et ils y pensent à deux fois avant de retourner quêter leur bouffe auprès des campeurs ! »

Des safaris d'observation

Au Québec, on est à mille lieues de tout cela. À plusieurs endroits — sur la Côte-Nord et au Saguenay, notamment — les touristes sont invités

à des « safaris » d'observation d'ours, annoncés par des pancartes au bord des routes par des résidents de la région, qui tirent ainsi des revenus d'appoint. On attire l'animal avec de la nourriture et le tour est joué.

Hélène Jolicoeur, biologiste au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, émet des réserves sur ces activités touristiques. « Un ours qui devient trop familier avec l'homme est une bête qui mourra jeune. Il se fera vite tirer, ou heurter par une voiture. »

Pauvre bête, mais surtout, pauvres voisins de ces safaris visuels ! « L'inquiétude vient de ce que les touristes finissent par partir, et ce, avant

que l'ours n'entre en hibernation, poursuit M^{me} Jolicoeur. Si l'ours cesse subitement d'être nourri, il risque fort de se rabattre sur les maisons voisines. »

Plutôt que de faire fermer ces lieux de safaris, le Ministère s'assure seulement pour l'instant que leurs propriétaires nourrissent les ours jusqu'à la saison froide. « Les touristes aiment se rapprocher des animaux et on peut difficilement agir de façon coercitive », croit M^{me} Jolicoeur.

André Lachapelle, porte-parole de Tourisme Québec, ignorait tout de ces safaris et, après avoir vérifié l'information, s'est montré étonné de leur existence au Québec. « Faune et Parcs me dit être très sensibilisé par

la question, dit M. Lachapelle. Pour l'instant, cette pratique n'est pas interdite, mais si jamais une réglementation la prohibait, Tourisme Québec la mettrait certainement en application. »

Chose certaine, il y a de plus en plus de ces ours « gâtés pourris » dans la province, croit M^{me} Jolicoeur. Gâtés pourris par des campeurs qui les nourrissent pour les photographier de plus près, gâtés pourris par les organisateurs de safaris.

Et c'est ainsi que « beaucoup d'ours ne veulent plus rien savoir des bleuets : ils veulent des frites ! » dit M^{me} Jolicoeur.

Ketchup ou mayonnaise ?

LE MOTEUR DE SON SUCCÈS ? SA POLYVALENCE ET SON ÉCONOMIE.

vroum-vroum



Modèle 2005 redessiné

Il a soif d'aventure...
mais consomme avec modération :
seulement 7,3 L aux 100 km.²



Modèle GS-GT illustré

Transmission automatique
maintenant disponible sur les modèles 4 cylindres.

**PRÊT
À ROULER**

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.
*Taux de location personnalisée Mazda; offre réservée aux diplômés. Le montant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Avant départ de sécurité exigée. Offre soumise à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80000 km. Frais de 8 \$ le km additionnel. Location avec limite de 100000 km disponible. Immobilisation, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.
²Basé sur le Mazda Tribute GX 2005, 4 cylindres avec transmission manuelle. Les modèles illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les taxes peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent leur être offerts à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Offre d'une durée limitée à compter du 13 juillet 2004.

DOSSIER

Ours qu'on s'en va?

OURS suite de la page 1

Or, le ministère reconnaît que la population d'ours est passée de 60 000 à 70 000 bêtes depuis lors, et ce, même si 5000 bêtes sont abattues chaque année. « Ce qui nous a étonnés, ce n'est pas tant l'abondance d'ours que leur visibilité. On pense que les étés chauds et secs qu'on a connus ces dernières années y sont pour quelque chose », poursuit la biologiste Hélène Jolicoeur.

Quand l'été est chaud et sec, il y a moins de petits fruits dans les bois et l'ours mal léché a alors tôt fait de partir à la recherche d'ordures bien engraisées.

Plus nombreux et plus présents dans les villages, les ours dérangent. Si bien qu'en Outaouais la chasse à l'ours d'automne sera exceptionnellement autorisée cette année. Faudrait-il la permettre dans plusieurs autres régions de la province? En Abitibi, par exemple, qui compte plus de 10 000 ours? En Gaspésie, où il y en aurait aujourd'hui 4800? Près de Forestville, où les autorités doivent régulièrement piéger des ours et les déménager ailleurs?

Une politique de l'ours

Tout le petit monde de l'ours — chasseurs, trappeurs, biologistes, propriétaires de pourvoiries, etc. —

fera valoir ses arguments cet automne, au cours des consultations devant mener à la rédaction d'une nouvelle politique de gestion de l'ours, qui sera effective au printemps 2005.

Luc Tremblay, responsable du dossier du plan de gestion de l'ours noir à la Fédération québécoise de la faune — l'organisme qui représente les chasseurs —, croit qu'il faut songer à permettre la chasse à

Quand l'été est chaud et sec, il y a moins de petits fruits dans les bois et l'ours mal léché a alors tôt fait de partir à la recherche d'ordures bien engraisées.

l'automne, mais en toute prudence, « dans les zones de chasse où ils semblent se trouver en grand nombre ».

Marc Plourde, directeur général par intérim de la Fédération des pourvoiries du Québec, est aussi d'accord avec l'idée d'une chasse automnale, « mais à condition qu'elle ne coïncide pas avec la chasse aux cervidés. Sinon, le gars qui chasse l'orignal ou le chevreuil et qui aperçoit un ours ne va le chasser que par opportunisme. »

Un trophée de chasse

Or, l'ours abattu ne devient trop

souvent qu'un simple trophée de chasse. La Fédération québécoise de la faune a bien vendu 800 livres de recettes à base d'ours, mais cette viande finit rarement dans les assiettes des chasseurs et de leurs invités.

« La viande d'ours est certainement très sous-utilisée par rapport à l'orignal ou au cerf, dit Gilles Lamontagne, coordonnateur de la grande faune au minis-

tère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Nos études nous démontrent qu'environ 60 % des chasseurs la mangent. »

La trichine, ce parasite susceptible de donner de graves intoxications alimentaires, ne serait pas à l'origine de ce gaspillage. « Non, je ne crois pas, dit M. Lamontagne. Bien cuite, la viande est sans danger, et délicieuse, au demeurant. Je pense que c'est surtout psychologique : les gens semblent un peu dégoûtés à la pensée que les ours fouillent dans les poubelles. Pourtant, les ours trouvent souvent de très bonnes

choses dans les ordures! » La peau de l'ours? Sur le marché, elle ne vaut presque plus rien. « Les trappeurs n'ont plus que 50 ou 60 \$ pour toute une peau d'ours. Ce n'est plus recherché », note Serge Larivière, directeur général de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec.

Si l'ours est finalement si peu recherché en soi, le fait de le chasser ne servira donc qu'à rassurer les gens inquiets de voir tant de ces bêtes rôder autour de leurs villages? N'y a-t-il pas d'autres solutions?

La biologiste Hélène Jolicoeur note que la ville de Whistler, en Colombie-Britannique, s'est déclarée pro-ours, histoire d'attirer des touristes. « Mais, bien sûr, Whistler a les moyens de se payer de réelles brigades anti-ours faites de gens aptes à déconditionner l'ours dès qu'il commence à s'aventurer trop près des habitations. À coups de pétards, de balles de caoutchouc et à l'aide de chiens qui chassent les ours sur un demi-kilomètre, les agents apprennent aux ours que l'être humain n'est pas très fréquentable. Et dans l'Ouest, des ours près des pistes cyclables, on n'en voit plus. »

Mais tout cela coûte cher...« Whistler a les moyens de se payer de tels programmes, ce qui n'est pas le cas des petites communautés de l'Outaouais ayant des problèmes semblables », conclut M^{me} Jolicoeur.

ATTENTION! UN OURS...

1. Restez calme et évaluez la situation.
2. Ne criez pas et ne faites pas de mouvements brusques.
3. Laissez-lui suffisamment d'espace pour qu'il fasse demi-tour.
4. Ne vous enfuyez pas en courant, sauf si vous pouvez rapidement gagner un endroit sûr. N'oubliez pas qu'il est excellent coureur et nageur.
5. Évitez de le regarder dans les yeux.
6. Reculez lentement.
7. S'il avance, jetez des objets pour le distraire.
8. Monter dans un arbre, la plupart des ours adultes n'y grimpent pas, sauf pour se nourrir à l'automne.
9. Ne pas faire le mort avec l'ours noir.
10. Si l'ours attaque, défendez-vous avec : roches, bâton, rame, hache, etc. Criez et gesticulez pour l'impressionner.

Source : ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

L'ours en pièces détachées

LOUISE LEDUC

« Tout est sur la table », répond Hélène Jolicoeur, biologiste au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, quand on lui demande en quoi consistera la politique de gestion de l'ours noir prévue pour 2005.

Outre la réouverture de la chasse automnale, dont débattent biologistes, chasseurs, trappeurs, gestionnaires de ZEC et propriétaires de pourvoiries, les questions de la chasse avec des chiens courants et le commerce de la vésicule biliaire risquent de soulever quelques passions.

La Fédération québécoise des ges-

tionnaires de ZEC se positionne contre la chasse à l'ours noir avec des chiens courants. « C'est le genre d'images qu'il faut éviter de projeter, surtout dans la mesure où la chasse n'est pas très bien vue partout dans le monde », note Éric Desbiens, représentant du comité technique de l'ours noir.

Faut-il permettre le commerce de la vésicule biliaire, interdit ici depuis 1998? Très prisées pour leurs présumées vertus médicinales et aphrodisiaques, les vésicules biliaires d'ours se transigent sur le marché noir entre 2000 \$ et 10 000 \$ pièce en Asie.

Les trappeurs sont d'avis qu'il est temps de commercialiser cet organe.

« La fourrure de l'ours ne vaut presque plus rien : à peine 50 \$ ou 60 \$ pour toute la bête, note Serge Larivière, directeur général de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec. Sur le marché local, le trappeur pourrait aller chercher au moins 100 \$ pour la vésicule. Oui, ce sont des revenus supplémentaires, mais il y va surtout du respect à avoir pour l'animal : quand on l'abat, il faut l'utiliser le plus possible. »

Les gestionnaires de ZEC et les chasseurs ont leurs réticences. « Va pour le commerce de la vésicule biliaire, mais il faudrait qu'il soit étroitement encadré pour éviter que des tas d'ours ne soient tués que pour ce seul organe, dit Marc Plourde, directeur général par intérim de la Fédération des pourvoiries du Québec. On ne va pas se priver des 1500 \$ US que nous amènent nos clients américains en pourvoirie pour les 150 \$ que peut rapporter une vésicule d'ours. »



Concours

Recherchez la petite vache bleue dans ce journal et courez la chance de gagner un voyage pour 2 aux Jeux olympiques d'Athènes.

9237249A

Date limite : 18 juillet 2004. Détails : www.meilleurvecc.ca.



GRAND SOLDE D'ÉTÉ

50%

de réduction

SUR LES COLLECTIONS PRINTEMPS/ÉTÉ DES RAYONS FEMME, ACCESSOIRES FEMME, HOMME, LINGERIE ET ARTICLES DE DÉCO SAISONNIERS.* FAITES VITE POUR PROFITER DU MAXIMUM DE CHOIX !

*Exceptions : cosmétiques, maillots de bain pour femme et homme, marchandise sélectionnée. Tous les détails en magasin.

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537
Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

LA CARTE QUI VOUS AVANTAGE!

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

SUPER 7 Tirage du 2004-07-09
01 12 29 30 43 44 45
Complémentaire: (13)

Banco Tirage du 2004-07-09
07 12 13 16 21 22 25 26 29 31
34 42 43 47 49 50 56 57 62 66

La Quotidienne Tirage du 2004-07-09
③ ④
610 3889

Extra Tirage du 2004-07-09

NUMÉROS	LOTS
382980	100 000 \$
82980	1 000 \$
2980	250 \$
980	50 \$
80	10 \$
0	2 \$

La Mini NUMÉROS LOTS

NUMÉROS	LOTS
850897	50 000 \$
50897	5 000 \$
0897	250 \$
897	25 \$
97	5 \$
85089	1 000 \$
8508	100 \$
850	10 \$

Tirage du 2004-07-09

ACTUALITÉS

Les citoyens des villes reconstituées seront consultés à l'automne

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le comité de transition de Montréal souhaite tenir des audiences publiques à l'automne afin d'informer les citoyens et d'écouter ce qu'ils ont à dire sur la reconstitution des villes défusionnées, a appris *La Presse*.

Le président du comité de transition, Pierre Lortie, a prévenu les maires des arrondissements concernés par des défusions qu'il avait l'intention de tenir ces consultations publiques. M. Lortie et les 15 maires des arrondissements en route pour une défusion se sont rencontrés le 2 juillet.

La rencontre a été brève et elle a surtout servi à faire plus ample connaissance. « M. Lortie nous a garanti qu'il y aurait des réunions publiques pour les citoyens des villes reconstituées », précise le maire de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro, Ed Janiszewski.

Selon lui, le comité de transition souhaite faire une répartition équitable entre les villes reconstituées et Montréal. La formule de ces consulta-

tions n'a pas encore été déterminée et les membres du comité de transition demeurent introuvables pour commenter cette initiative.

Le comité a déjà loué un bureau dans l'édifice de la Tour de la Bourse à Montréal, mais le bureau ne sera opérationnel que la semaine prochaine, fait savoir Stéphane Gosselin, attaché de presse du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Depuis la mise sur pied du comité, au lendemain des référendums sur la défusion, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des fonctionnaires de la Ville de Montréal, notamment pour discuter des finances de la métropole, a-t-on appris. Des représentants des comités de transition ont également assisté à plusieurs réunions de conseil d'arrondissement qui se tenaient cette semaine.

Le comité de transition doit mener à terme la reconstitution de 15 villes et mettre sur pied le conseil d'agglomération qui s'occupera des services communs une fois les villes officiellement reconstituées. Le comité aura pour tâche, entre autres, de répartir les actifs et les ressources humaines.

Autant les élus défusionnistes que ceux favorables au statu quo se disent en accord avec l'idée de tenir des consultations publiques. « Ça va permettre d'informer les gens sur comment ils seront touchés par la reconstitution, notamment financièrement », souligne la mairesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Senneville, Monique Worth. Les coûts des comités de transition et de la transition elle-même sont à la charge des résidents des villes défusionnées où il pourrait y avoir des impacts sur l'impôt foncier.

Le président de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro estime que l'occasion sera bonne pour convaincre les membres du comité de transition de la nécessité de modifier la loi 9. Les défusionnistes souhaitent que les villes reconstituées détiennent davantage de pouvoirs, mais le ministre Fournier a déjà déclaré que la loi 9 ne serait pas modifiée.

La mairesse de l'arrondissement de Westmount, Karin Marks, croit pour sa part que les citoyens engagés dans le mouvement défusionnistes voudront se faire entendre. Le maire de l'arrondissement de Dorval—L'Île-

Dorval, Peter Yeomans, mentionne quant à lui que ces consultations devraient se dérouler avant la fin septembre, alors que le comité de transition déposera son rapport préliminaire.

Le rapport permettra notamment de déterminer la durée des travaux pour en arriver à la reconstitution des villes. Le comité de transition est aussi chargé d'organiser les prochaines élections municipales. À moins d'un avis contraire, les élections doivent avoir lieu en novembre 2005, et la renaissance des villes, le 1^{er} janvier 2006. Les villes reconstituées auront alors à nouveau un conseil municipal et pourront recommencer à administrer les services de proximité aux citoyens.

Le 1^{er} janvier 2006 coïncidera également avec la naissance du conseil d'agglomération, qui sera formé de représentants élus de toutes les municipalités et présidé par le maire de Montréal. Ce conseil exercera l'autorité politique sur les compétences et les responsabilités communes comme la sécurité publique, la cour municipale, le développement économique, le transport en commun, etc.

Pistolets: Longueuil économise 185 000 \$

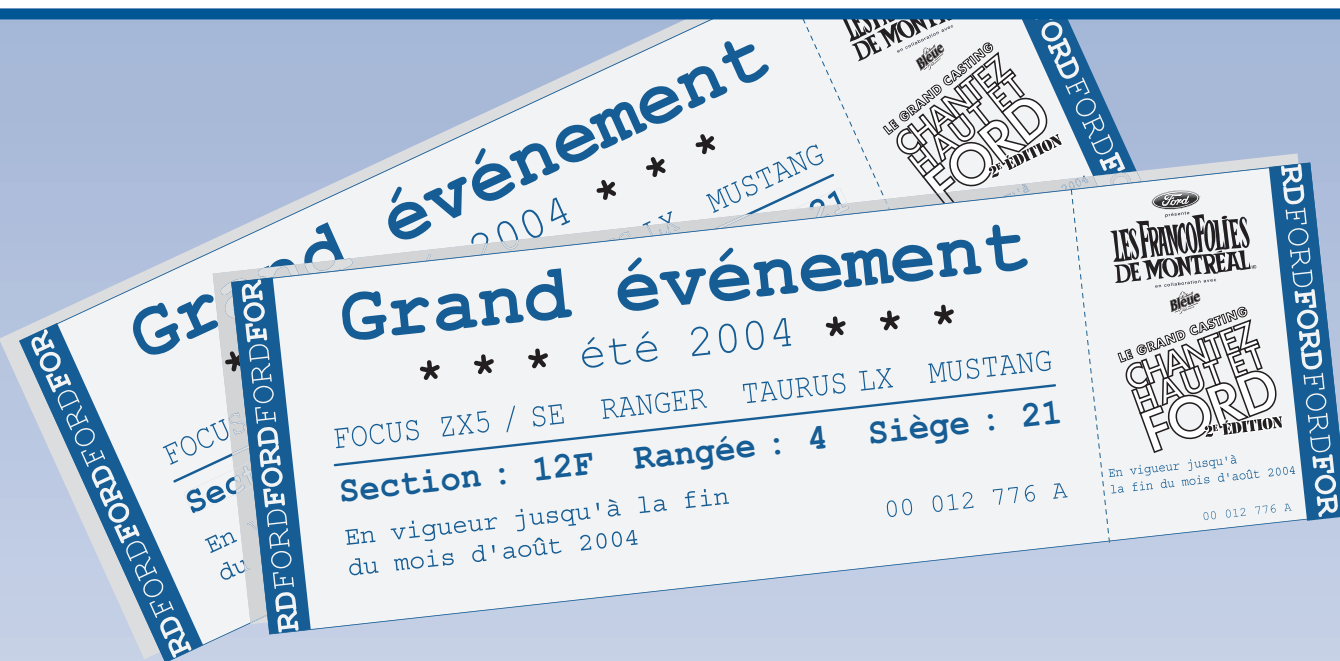
LA PRESSE

Le remplacement des armes des policiers de Longueuil coûtera moins cher qu'estimé.

L'administration municipale a tiré plus d'argent que prévu de la vente des anciennes armes, ce qui a permis de faire des économies de 185 000 \$. L'achat des 719 pistolets semi-automatiques coûtera finalement 460 000 \$ au lieu de 645 000 \$.

Longueuil avait entrepris de renouveler les armes de ses policiers pour éliminer les revolvers et harmoniser les types d'armes. Les policiers patrouilleront désormais avec un pistolet de calibre 9 mm de marque Heckler & Koch P2000.

L'année dernière, les 532 policiers à temps plein de Longueuil ont utilisé leur arme à 12 reprises, 11 fois pour abattre des animaux et une autre fois sur une voiture en fuite.



mettant en vedette

5 modèles Ford

* * * à moins de * * *
20 000 \$



Taurus LX

Moteur V6 Vulcan de 3 L • Système de sécurité personnalisé
Climatisation

19 998 \$*



Focus SE familiale 2004

Boîte manuelle 5 vitesses • Entrée sans clé à télécommande
Climatisation

14 495 \$*



Focus ZX5 2004

Moteur Zetec DACT de 2 L développant 130 chevaux • Freins antiblocage aux 4 roues • Jantes de 16 po à 5 rayons en aluminium • Climatisation

16 495 \$*



Mustang

Moteur V6 de 3,8 L développant 190 chevaux
Boîte manuelle 5 vitesses • Climatisation

19 995 \$*



Ranger Edge

Moteur V6 de 3 L • Cabine double • Radio AM/FM stéréo avec montre et lecteur laser

19 795 \$*

* * *
Dépêchez-vous!
 Le spectacle prend bientôt fin.

ACTUALITÉS

Oscar, Oliver, Montréal et le jazz

OSCAR suite de la page 1

Les deux pianistes ne se feront pas prier pour exprimer leur fierté montréalaise.

« Commence, Oliver, c'est toi le plus jeune, ricane Oscar, le ton gougnard.

— OK. Depuis mon retour à Montréal en 1980, j'ai observé un énorme changement dans notre profession. Jamais je n'aurais cru que la croissance du Festival aurait été aussi considérable. Que l'attitude du public se serait raffinée à ce point. Et je me considère comme très chanceux d'avoir pu fonder ma propre carrière de jazzman à travers cette croissance phénoménale. Je suis donc rentré chez moi au bon moment. Dès mon retour, mon travail régulier chez Biddles avec le regretté Charlie a certainement aidé à me faire connaître. Mais avant tout, ce sont les Montréalais qui se sont montrés très réceptifs à ma musique. C'est merveilleux de jouir d'un tel soutien dans sa propre ville. Notre auditoire est devenu l'un des meilleurs au monde. »

Oscar Peterson, qui avait délaissé la vie nocturne montréalaise en 1949 lorsque le fameux promoteur Norman Granz l'avait recruté pour le propulser sur la scène internationale, partage ce point de vue. Mais il admet ne plus reconnaître la ville où il a grandi : « La dernière fois que j'y suis passé, j'ai demandé à mon chauffeur de me mener dans le quartier Saint-Henri, là où j'ai grandi. Les maisons où j'ai vécu avaient disparu, ai-je constaté lorsque le chauffeur m'a annoncé que nous étions devant chez moi ! Quant au public de jazz, je suis d'accord avec Oliver. Les Montréalais sont très enthousiastes, je suis heureux de l'affirmer. L'ouverture des gens n'a pas changé, contrairement au paysage urbain. Depuis que j'ai quitté ma ville natale, j'ai toujours voulu la défendre, la mettre en valeur — tout comme mon pays, d'ailleurs. Franchement, j'espère avoir contribué à l'évolution du jazz à Montréal. »

Si le pianiste passe ses hivers sous le soleil antillais, il demeure aussi attaché à sa patrie. « Je suis un pigeon voyageur. C'est toujours bien de partir et découvrir le monde du jazz, mais il est tout aussi agréable de rentrer à la maison. Et aussi de revenir à Montréal : j'aime y visiter ma famille, y prendre la pouls de la musique locale. »

Oscar Peterson considère en outre avoir pu y bénéficier de conditions favorables lorsqu'il est devenu professionnel, au cours des années 40. Montréal était alors une Mecque du divertissement dont le jazz était une variable essentielle.

« Il y avait à l'époque beaucoup plus de clubs se consacrant au jazz. Je fréquentais les musiciens qui se produisaient au Rockhead's Paradise, au Café Saint-Michel ou à l'Alberta Lounge, c'est là que j'ai été mis au parfum du style. Maintenant, c'est une culture différente. »

« J'ai vécu exactement la même chose 10 ans plus tard, reprend Oliver Jones. Plusieurs musiciens américains de talent venaient alors jouer à Montréal; certains décidaient de s'y établir, car il y avait beaucoup de travail. Maintenant, il n'y a presque plus de bars où l'on peut jouer, encore moins improviser la nuit durant. »

On rappellera que la vie nocturne montréalaise en avait pris pour son rhume lorsqu'un certain Jean Drapeau, homme vertueux s'il en fut, s'était acharné à fermer ces antres du péché... Oscar Peterson, lui, déplore ce déclin de la *night life* amorcé à la fin des années 50.

« J'avais alors constaté avec regret que tant de clubs de jazz étaient devenus des bars de danseuses. Et puisque je ne parais pas très bien en bikini... Je ne sais pas si toi, Oliver, ça te va bien... »

Et Jones de répliquer : « Tu sais, Oscar, lorsque j'ai revêtu un tutu pour la première fois, on m'a fait comprendre que je ne correspondais pas exactement au profil du métier. »

Et trois rires sonores de fuser à l'unisson.

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs

COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine

matin, après-midi, soir, samedi 165 \$ à 183 \$/semaine*

1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h* aussi disp.: 30 h / sem.

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues



1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal (514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

Poursuite contre Provigo pour avoir vendu des produits mal étiquetés

CHRISTIANE DESJARDINS

Kosher Cravings, fabricant de produits alimentaires, vient d'intenter une poursuite de un million de dollars contre Provigo, alléguant que ce géant de l'alimentation a vendu des produits faussement étiquetés à son nom dans ses magasins Loblaw's, pendant sept mois, en 2003.

Dans les documents déposés cette semaine au palais de justice de Montréal, Howard Fleisher, président de Kosher Cravings, raconte que son entreprise de traiteur a commencé à faire affaire avec Provigo au début de 2001. Il s'agissait de vendre des aliments préparés, comme des salades, à deux magasins Loblaw's situés rue Sainte-Croix et rue Saint-Jacques Ouest, à Montréal. Fleisher soutient que ce commerce ne lui était pas profitable, il a cessé de vendre à Provigo.

La dernière livraison de marchandise a été effectuée le 11 juillet 2003, dit M. Fleisher. Il allègue que, pendant les sept mois suivants, Loblaw's

a continué de vendre des produits semblables en apposant une étiquette comme s'ils provenaient toujours de Kosher Cravings. Il dit avoir téléphoné au président de Provigo, Fabian Haddad, et écrit pour faire changer la situation, ce qui ne fut fait qu'en janvier 2004.

Fleisher soutient aussi qu'en réponse à une lettre, le président de Provigo a avoué le mauvais étiquetage et a écrit : « Howard, rappelle-toi que nous sommes les premiers à avoir donné la chance à Kosher Cravings de vendre dans nos magasins, et nous voulons continuer de faire affaire avec ta compagnie. » M. Fleisher a pris cela comme un missive lui indiquant qu'il était mieux d'oublier l'incident s'il voulait faire encore affaire avec Provigo et Loblaw's dans le futur, et il dit ne pas aimer être intimidé. Kosher Cravings réclame 100 000 \$ en dommages pour atteinte à sa réputation et 900 000 \$ en dommages punitifs, afin de dissuader Provigo « d'agir de manière aussi cavalière dans le futur ».

Auvents Multiples

pour la pluie et le beau temps... Multiples

Grande vente d'auvents

Achetez du plus important
manufacturier d'auvents résidentiels au pays.
Visitez notre immense salle de montre.
Si vous achetez maintenant,
vous ne payez qu'en avril 2005, et ce, en sus des spéciaux
de plus de 60% sur certains démonstrateurs.
(sujet à termes et conditions)
Sortie 109 de l'autoroute 20
à Beloeil

3241287

1 866-446-4182
(450) 446-4182 • (514) 866-0129
www.auventsmultiples.com

3241284

Tourbillon de plaisirs dans les Cantons-de-l'Est

Le Duo est valide tout l'été jusqu'au 29 août 2004

SUPER DUOO

130 \$ + taxes

30 \$

Une journée au Zoo de Granby/Amazoo
Une journée au Parc aquatique Ski Bromont pour 2 adultes et 2 enfants de 12 ans et moins

Une économie de

HÉBERGEMENT	Classification	Prix*
Auberge (Motel) Le Pigeonnier 1 877 366-6685 • Farnham	**	295 \$
Auberge La Paimpolaise 1 800 263-3213 • Sutton	***	299 \$
Motel Bromont 1 877 778-8977 • Bromont	**	299 \$
Days Inn 1 877 263-7331 • Cowansville	***	303 \$
Motel Bonsoir 1 888 311-7947 • Granby	**	308 \$
Hôtel Le Granby 1 800 267-8406 • Granby	***	315 \$
Auberge du Badoilllard 1 866 303-2502 • Bromont	***	319 \$
Hôtel Le Castel 1 800 363-8953 • Granby	***	359 \$

HÉBERGEMENT	Classification	Prix*
Condos-Hôtel Le Montagnard ¹ 1 888 538-9966 • Sutton	***	319 \$
Hôtel Le Mirador 1 888 699-7722 • Granby	***	328 \$
Auberge Nuits de St-Georges 1 888 534-0705 • Bromont	***	338 \$
Auberge Estrimont 1 800 567-7320 • Magog-Orford	***	361 \$
Hôtel Le Menhir 1 800 461-3790 • Bromont	***	369 \$
Auberge du Château 1 888 BROMONT • Bromont	***	375 \$
Motel Au Rond Point 1 800 401-2444 • Magog	***	390 \$
Château Bromont 1 888 BROMONT • Bromont	****	475 \$

* Pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins, taxes en sus. Valable jusqu'au 29 août 2004. ¹ Prix à partir de

ACHAT EN LIGNE INFO : 1 866 472-6292

www.duoo.ca

3231252

www.cantonsdelest.com
1 800 355-5755

Rectificatif

Veuillez prendre note qu'en raison de la forte demande, les stocks du téléviseur Electrohome, modèle EH8091X, offert dans le cahier publicitaire 6-1A Solde et liquidation - Grande évocation estivale, publié par la Baie en juillet 2004, sont épuisés.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

PROLONGEZ VOS PLAISIRS ESTIVAUX

3235720A

SOLARIUM TROIS-SAISONS

A PARTIR DE \$ 3399

Structure en aluminium
Verre trempé sécuritaire
Finition impeccable

VISITEZ NOS SALLE DE MONTRE
ST-LAURENT 4940, Chemin Bois-Franc, St-Laurent,
LONGUEUIL, 848, Place Trans-Canada, Longueuil,
Lundi-Ven 10h00 - 17h00 Samedi 10h00 - 15h00
514-335-6222 1-800-338-2575
WWW.ZYTICO.COM

POUR ÉVITER LA

FAILLITE

3 jours seulement

Nous avons le mandat de liquider aux enchères publiques un vaste lot de tapis de qualité tissés main, afin d'acquitter un privilège de créance non réglé. Cette collection comporte des tentes et des motifs exceptionnels et très décoratifs. Tapis en laine et en soie de qualité plus d'authentiques tapis tribaux à teinture végétale. Très grand choix de dimensions et tapis de passage.

Tous les tapis vont de

49\$ à 1 699\$

(Section A)

Vendredi 9 juillet
10 h à 20 h

Samedi 10 juillet
10 h à 20 h

Dimanche 11 juillet
10 h à 18 h

Canadian Department of asset Recovery

3241905

Holiday Inn

MONTRÉAL - MIDTOWN

420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC (514) 842-6111

Visa, MasterCard, argent ou carte de débit

3241970

La petite vache bleue

pourrait vous mener aux Jeux olympiques d'Athènes.*

Concours

Pour participer au tirage, rendez-vous au www.meilleuravec.ca et inscrivez ce code d'accès:

JX-478-DSC-254

Courez la chance d'aller encourager l'équipe olympique canadienne à Athènes !

Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

*Grand prix: un (1) voyage pour deux (2) à Athènes, d'une valeur approx. de 30 000 \$; prix secondaires: 100 sacs à pique-nique d'une valeur approx. de 65 \$ ch. Aucun achat requis. Canadiens majeurs. Fin: 18 juillet 2004. Le code d'accès ci-dessus donne droit à une seule inscription de base par numéro de téléphone pour le tirage du 20 juillet 2004 (même code pour chaque copie de la même parution d'un même journal). Dates du voyage: du 12 au 16 août 2004. Le gagnant du voyage devra être joint dans les 72 heures suivant le tirage. Sous réserve de répondre correctement à une question mathématique. Détails et inscriptions supplémentaires disponibles au www.meilleuravec.ca.

MONDE

ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE EN IRAK

Échec historique de la CIA



ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

Les services de renseignement américains ont transmis des informations exagérées et erronées quant à la présence d'armes de destruction massive en Irak avant l'invasion de ce pays l'an dernier, a indiqué hier un rapport du Sénat qui cloue la CIA au pilori.

Le rapport de la commission du Sénat sur le renseignement, une bricole de 511 pages, confirme ce que plusieurs alléguaient depuis des mois à Washington : la CIA s'est fourvoyée de façon considérable dans le dossier irakien.

L'information utilisée par les autorités politiques américaines pour lancer leur pays en guerre contre l'Irak était « déficiente », a affirmé le président de la commission, le sénateur républicain Pat Roberts, au cours d'une conférence de presse au Congrès.

« La communauté américaine du

renseignement a dit au président, au Congrès et au public que Saddam Hussein avait des stocks d'armes chimiques et biologiques et que, laissé sans surveillance, il aurait probablement obtenu l'arme nucléaire au cours de cette décennie. Aujourd'hui, nous savons que ces évaluations étaient erronées », a déclaré M. Roberts.

Si les membres du Congrès avaient pu « savoir ce que l'on sait maintenant », le résultat du vote des parlementaires pour la guerre en Irak aurait été différent, a estimé le vice-président de la commission sénatoriale, le démocrate John Rockefeller.

M. Rockefeller a tenu des propos encore plus durs que son collègue républicain, estimant que les échecs de la CIA pour ce qui est de l'Irak sont parmi les plus « dévastateurs » de l'histoire des États-Unis. « Tragiquement, les ratés en matière de renseignement démontrés dans ce rapport compromettent notre sécurité nationale pendant plusieurs générations », a-t-il dit.

« Notre crédibilité est affaiblie. Notre standing dans le monde n'a jamais été plus bas. Nous avons nourri une haine profonde des Américains dans le monde musulman et cela va croître. Conséquence directe : notre nation est plus vulnérable aujourd'hui que jamais auparavant », a

ajouté le sénateur démocrate.

Encore une fois, l'estimation nationale en matière de renseignement publiée par la CIA en octobre 2002 est au cœur de la controverse. L'agence y soutenait notamment que l'Irak était en train de reconstituer son programme nucléaire, qu'il disposait d'armes chimiques et biologiques et qu'il était à mettre au point un avion sans pilote pour mener des attaques biologiques. Les données obtenues par la commission ne permettent pas de corroborer ces allégations.

Parmi les autres reproches adressés aux responsables du renseignement, la commission note la faiblesse de la collecte d'information par des agents espions en Irak. En fait, après 1998, la CIA n'a eu aucun agent sur le territoire irakien pour amasser de l'information sur les programmes d'armes de destruction massive.

La CIA — dont le directeur, George Tenet, a démissionné le mois dernier —, a de plus refusé de partager certaines informations obtenues avec d'autres analystes et agences de renseignement.

L'administration Bush n'a pas été écorchée par le rapport d'hier. Selon les sénateurs membre de la commission, il n'y a pas de preuves que des

pressions politiques ont été exercées sur les services de renseignement pour obtenir de l'information justifiant l'attaque contre le régime de Saddam Hussein.

Les conclusions de la commission à ce sujet n'étaient cependant pas complètement partagées par les membres démocrates, a souligné M. Rockefeller. Le sénateur aurait voulu pouvoir traiter de la façon dont l'administration Bush a utilisé les renseignements sur l'Irak. Ce sera le sujet du second volet du rapport, qui sera accessible après l'élection de novembre.

Autre façon de dédouaner les autorités politiques américaines, la commission a affirmé que les services de renseignement américains ne sont pas les seuls à avoir erré. « Il y a eu un échec global du renseignement », a dit M. Roberts.

Le président américain faisait campagne en Pennsylvanie hier et n'a pas lu le rapport du Sénat. Il l'a néanmoins jugé « utile », a-t-il dit aux journalistes. En revanche, lors de deux apparitions publiques, il a continué de justifier avec fermeté sa décision de faire la guerre à l'Irak.

Bush a encore soutenu que l'ancien dictateur irakien cherchait à mettre au point des armes de destruction massive. « Saddam Hussein avait la capacité de fabriquer des armes. Il en

avait l'intention, a-t-il déclaré. Nous n'avons pas trouvé les arsenaux, mais nous savons qu'il pouvait les avoir et il est donc un homme dangereux. Le monde se porte mieux sans Saddam Hussein. L'Amérique est plus sûre. »

Le président a admis « quelques erreurs ». Il a dit penser, à l'instar « du Congrès et des Nations unies », qu'on trouverait des stocks d'armes en Irak. Il s'est par ailleurs dit prêt à mettre de l'avant des réformes efficaces pour améliorer les services de renseignement américains.

Ce n'est pas Bush, mais le directeur démissionnaire de la CIA qui a été critiqué par la commission pour le discours sur l'État de l'union lors duquel le président a affirmé que l'Irak avait tenté de se procurer de l'uranium en Afrique pour son programme d'armes nucléaires.

Devant cette déferlante de reproches, le directeur adjoint de l'agence, John McLaughlin, a décidé d'affronter les médias pour offrir une réaction préliminaire. « On a compris », a-t-il lancé, reconnaissant l'existence de lacunes dans le dossier irakien. Il a cependant affirmé que des progrès ont déjà été constatés à la CIA et que les ratés ne sont pas généralisés.

Avec AFP

CISJORDANIE

Une barrière illégale

CÉLINE BRUNEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM — La Cour internationale de justice a vivement condamné la barrière de sécurité érigée par Israël pour se protéger contre les attentats terroristes. Mais il y a peu de chances pour qu'Israël se conforme à sa décision.

Q Qu'est-ce que la Cour internationale de la Haye ?

R La Cour internationale de justice est le principal organe judiciaire des Nations unies. La CIJ a été fondée en 1946 afin de trancher des litiges entre les États. La Cour siège au palais de la Paix, à La Haye et est composée de 15 juges élus pour neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations unies. Ses décisions ne sont pas exécutoires. Concernant la barrière de sécurité séparant Israël de la Cisjordanie, l'Assemblée générale de l'ONU a demandé en décembre 2003 à la CIJ de rendre son avis sur les conséquences de l'ouvrage.

Q Qu'appelle-t-on clôture de séparation ?

R La construction de la clôture de séparation entre l'État hébreu et la Cisjordanie a commencé en juin 2002. Selon le gouvernement d'Ariel Sharon, cette clôture vise à protéger le territoire israélien des



PHOTO REINHARD KRAUSE, RETOURS

La Cour internationale de Justice (CIJ), principal organe judiciaire de l'ONU, a déclaré hier que la ligne de séparation construite par Israël en Cisjordanie est illégale.

incursions de terroristes palestiniens sur son territoire. À terme, fin 2005, la barrière devrait atteindre 730 kilomètres. Actuellement, elle est achevée sur 200 kilomètres.

Q Que dit la CIJ ?

R La Cour condamne la situation déplorable dans laquelle se trouvent de nombreux Palestiniens à cause de la barrière. Elle condamne également le tracé de la ligne de séparation, qui ne prend pas en considération la ligne de l'armistice

de 1949, la « ligne verte ». Selon les rapports de l'ONU, seulement 11 % de la ligne de séparation colle au tracé de la ligne verte, le reste pénètre dans les territoires palestiniens. Pour la construction des 200 kilomètres de barrière déjà réalisés, plus de 1100 hectares de terres privées palestiniennes ont été confisquées, selon l'ONU.

Q Que demande la CIJ ?

R Elle demande le démantèlement de la barrière et une in-

demnisation pour les Palestiniens qui ont subi des dommages à la suite de la construction du mur.

Enfin, la Cour internationale de justice en appelle à l'Assemblée générale de l'ONU et au Conseil de sécurité, les exhortant à « considérer quelles actions doivent être entreprises pour mettre fin à la situation illégale résultant de la construction du mur ».

Q Quels sont les arguments pour ou contre la clôture ?

R Le gouvernement d'Ariel Sharon parle de clôture antiterroriste pour justifier sa construction. La barrière est, selon lui, la meilleure solution pour empêcher les kamikazes palestiniens de pénétrer sur le territoire israélien.

Selon les chiffres du gouvernement, le nombre de tentatives d'attentat a baissé de 90 % depuis le début de la construction de la barrière de séparation. Les Palestiniens estiment quant à eux que la barrière est un moyen d'annexer de nouveaux territoires de Cisjordanie.

Première élection présidentielle en Afghanistan au mois d'octobre

AGENCE FRANCE-PRESSE

KABOUL — Longtemps repoussée, l'élection présidentielle afghane — la première de l'histoire de ce pays — aura lieu le 9 octobre, mais les législatives qui devaient l'accompagner sont repoussées au printemps.

Prévue initialement en juin 2004, l'élection présidentielle avait été reportée une première fois à septembre. La lenteur des préparatifs et l'insécurité entretenue par les talibans ont provoqué un nouveau report.

Selon la Constitution adoptée en

janvier, « tous les efforts doivent être faits » pour que les deux scrutins — présidentiel et législatif — soient organisés simultanément. Mais la présidence afghane avait fait savoir mardi que les deux scrutins ne pourraient pas être organisés en même temps. La Commission électorale avait jugé que le scrutin simultané était « impossible » et avait recommandé un délai de deux à six mois entre les deux votes.

La Commission a choisi un délai long entre les deux scrutins, alors que le porte-parole de la présiden-

ce afghane, Jawad Ludin, avait affirmé mardi que « le gouvernement préférerait l'option de deux mois ».

Depuis plusieurs semaines, l'annonce de la date du scrutin se faisait imminente : la loi électorale adoptée en mai dernier impose d'annoncer la date avec 90 jours d'avance.

« Tout le monde savait qu'elle devait se faire avant l'élection américaine de novembre, car la Maison-Blanche est à la recherche d'un succès diplomatique », notait un diplomate occidental à Kaboul à l'annonce de la date du scrutin. « Il

reste à en faire un succès », ajoutait-il, sous couvert d'anonymat.

Des problèmes logistiques, politiques et de sécurité continuent de peser sur le scrutin.

Quelque 6,5 millions d'électeurs, dont 38 % de femmes, étaient enregistrés début juillet sur un total de votants potentiels estimés à un peu moins de 10 millions.

L'enregistrement des électeurs se poursuit, sous la menace des talibans, à un rythme d'environ 100 000 par jour, selon un porte-parole de l'ONU.

Les Nations unies, qui supervisent

la Commission électorale afghane, ont également souligné qu'au 1^{er} juillet, 60 des 78 millions de dollars promis par les donateurs pour l'organisation des élections n'étaient pas entrés dans ses caisses.

Ce processus électoral avance alors que les talibans ont promis en début d'année de tout faire pour empêcher la tenue des élections.

En deux semaines, une vingtaine d'Afghans ont été tués par des talibans présumés, particulièrement dans la ceinture pachoune, du sud-ouest à l'est du pays.

Le 26 juin à Jalalabad, dans l'est du pays, près du Pakistan, trois Afghans travaillant pour la Commission électorale ont été tués par l'explosion d'une bombe placée dans leur minibus.

Le lendemain, 16 Afghans étaient tués par balles par des talibans présumés alors qu'ils venaient de s'inscrire sur les listes électorales à Tirin Kot, capitale de la province d'Oruzgan, dans le centre du pays.

Gala pour John Kerry: dollars et polémique

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Une soirée de gala pour John Kerry à New York avec une belle brochette d'artistes à la langue acérée contre le président George W. Bush a rapporté au candidat démocrate à la Maison-Blanche des millions de dollars et une polémique embarrassante.

L'entourage du candidat présidentiel exultait jeudi soir après la soirée organisée au légendaire Radio City Music Hall mais déchantait quelque peu hier après le miniscandale déclenché par les traits d'humour parfois grossiers de la comédienne Whoopi Goldberg.

« Les points de vue exprimés par les artistes n'appartiennent qu'à eux », a souligné la directrice de l'équipe de campagne de Kerry, Mary Beth Cahill, ajoutant que le sénateur « n'approuve pas certaines des remarques prononcées hier soir, et l'a clairement indiqué ».

Whoopi Goldberg avait notamment fait frémir l'assistance en faisant un jeu de mots sexuel sur le nom du président George W. Bush, pouvant évoquer en anglais le sexe féminin.

Le rocker John Mellencamp avait chanté une nouvelle chanson évoquant en M. Bush « encore une brute de rien du tout », et le comique Chevy Chase avait lancé : « Ce type est aussi brillant qu'un sablier ».

L'impétueuse Whoopi Goldberg était allée trop loin dans la familiarité selon certains collaborateurs de John Kerry, traitant le candidat à la vice-présidence John Edwards, 51 ans, de « gamin » à longueur de soirée.

John Kerry avait pris la parole à la fin du spectacle, sans faire aucune référence aux divers intervenants l'ayant précédé, sinon pour dire qu'ils étaient les représentants « de l'âme et du coeur » du pays.

Le camp républicain a immédiatement critiqué cette soirée, qualifiée de « débauche de haine » par la voix

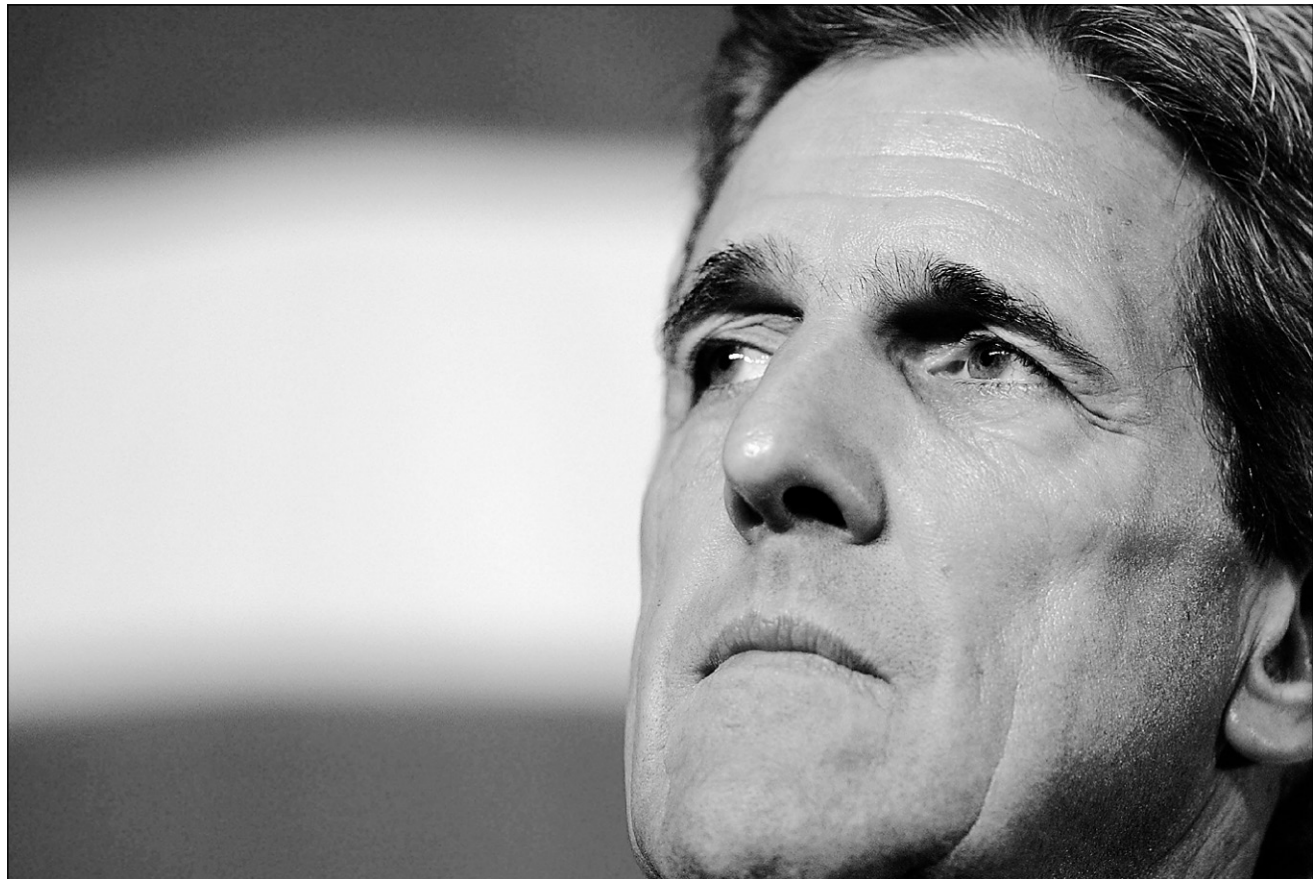


PHOTO JUSTIN SULLIVAN, GETTY IMAGES

« Les points de vue exprimés par les artistes n'appartiennent qu'à eux », a souligné la directrice de l'équipe de campagne de John Kerry, ajoutant que le sénateur « n'approuve pas certaines des remarques prononcées hier soir, et l'a clairement indiqué ». Pendant le gala, John Kerry s'est emparé d'une guitare électrique pour accompagner une chanson de Woody Guthrie des années 1930, *This Land is My Land*.

du directeur de campagne du président Bush, Ken Mehlman.

Il a également demandé que les démocrates fournissent une vidéo de l'événement, ce à quoi ils se sont refusés.

Loin de s'excuser pour son numéro, Whoopi Goldberg a souligné de son côté : « Nous les démocrates, nous n'avons pas peur de rire. » La comédienne a aussi raconté que, lorsque les organisateurs lui avaient demandé de fournir à l'avance un script de son numéro, elle leur avait renvoyé une photo de son derrière, agrémentée d'une trace de baiser.

Pendant le gala, Whoopi Goldberg

s'était aussi moquée de l'actuel locataire de la Maison-Blanche en lançant que « quelqu'un qui peut faire un signe de la main à Stevie Wonder n'a pas toute sa tête », en référence à la cécité du chanteur pop.

L'acteur Paul Newman s'en est pris plus classiquement à la politique fiscale du président Bush, estimant que « des réductions d'impôts pour des riches vauriens comme moi sont pratiquement criminelles », et l'actrice Jessica Lange s'en est prise à « un régime autosatisfait reposant sur la tromperie, l'hypocrisie et la belligérance ».

Les candidats eux-mêmes, accompa-

gnés de leur famille, ont fini par pousser la chansonnette en chœur, John Kerry s'emparant d'une guitare électrique pour accompagner une chanson de Woody Guthrie des années 1930, *This Land is My Land*, une chanson souvent entendue dans les manifestations américaines.

Une porte-parole de l'équipe de campagne de John Kerry, Allison Dobson, a précisé que ce spectacle, pour lequel les places pouvaient coûter jusqu'à 25 000 \$, avait rapporté 7,5 millions de dollars. Deux millions iront directement à la campagne présidentielle et le reste dans les caisses du parti démocrate.

La Russie semonce la Géorgie

Moscou défendra les Russes d'Ossétie du Sud

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — La Russie a prévenu hier la Géorgie qu'elle ne tolérerait aucune intervention armée dans la région séparatiste géorgienne d'Ossétie du Sud, une mise en garde qui suit des accusations d'ingérence lancées la veille par Tbilissi, alors qu'un conflit semble au bord de l'embrasement.

« La partie russe ne peut rester les bras croisés quand il s'agit du destin de citoyens russes, qui constituent l'immense majorité de la population de l'Ossétie du sud, et elle défendra leurs intérêts et leur sécurité », a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

La Russie, frontalière des territoires séparatistes géorgiens d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, a régulièrement été accusée par Tbilissi de

défendre en sous-main le séparatisme. Elle a accordé ces dernières années sa citoyenneté à la majorité des habitants de ces deux régions, au grand dam des autorités géorgiennes.

La « spirale de la tension »

Accusant Tbilissi d'être à l'origine de la « spirale de la tension » en Ossétie du sud, Moscou déclare que la Géorgie a recours à « des actions de provocation menées par des groupes armés et à la pression propagandiste ».

« Derrière les déclarations pacifiques (de Tbilissi) se dessinent des allusions à la possibilité d'un recours à la force dans le règlement des conflits sur le territoire géorgien », a accusé le ministère russe.

« Le scénario de la force ne passera pas, mais Tbilissi ne le comprend pas tout à fait », a résumé un

expert en relations internationales haut placé, cité par l'agence Itar-Tass sous couvert de l'anonymat.

Il a confirmé que Moscou menait des négociations avec les autorités géorgiennes, en plus de son rôle de médiateur entre Géorgiens et Ossètes au sein de la Commission conjointe de maintien de la paix. Les présidents russe Vladimir Poutine et géorgien Mikhaïl Saakachvili ont eu un entretien téléphonique sur la question ossète, a par ailleurs annoncé le Kremlin sans autre précision.

La question de la légitimité

M. Saakachvili avait affirmé dimanche dernier, au retour d'une brève visite à Moscou, avoir reçu l'assurance de la neutralité russe dans le règlement du conflit.

Mais dès jeudi, son premier ministre Zourab Jvania a posé la

question de la légitimité d'un contingent de forces russes de maintien de la paix en Ossétie, qui maintient de facto le statu quo alors que Tbilissi s'est juré de rétablir son autorité sur ses territoires séparatistes.

M. Jvania a déclaré avoir reçu le « soutien absolu » des États-Unis sur la question de l'Ossétie du Sud, lors d'un entretien téléphonique avec le secrétaire d'État américain Colin Powell.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a assuré à son tour, après un entretien téléphonique hier avec M. Powell, que la Russie et les États-Unis partageaient « la position de principe de soutien à l'intégrité territoriale de la Géorgie (mais) de refus catégorique d'un recours à la force ».

À Washington, le porte-parole du département d'État américain a cependant pris le contre-pied de la Russie en condamnant les « provocations violentes » de la partie ossète.

L'Ossétie du sud, qui comme l'Abkhazie a gagné une indépendance de fait lors d'un conflit armé avec un soutien russe au début des années 1990, s'est trouvée au bord d'un nouvel embrasement après l'arrestation jeudi par les miliciens séparatistes d'une quarantaine de soldats géorgiens, finalement libérés hier.

L'interdiction de fumer

Les pubs irlandais font marche arrière

ASSOCIATED PRESS

DUBLIN — Des propriétaires de pubs irlandais qui se rebellaient contre l'interdiction de fumer — en vigueur depuis plus de trois mois — dans leurs établissements ont fait marche arrière devant le risque de sanctions.

Quatre pubs du comté de Cork, dans le sud du pays, avaient décidé cette semaine d'autoriser leurs clients à fumer dans leurs locaux, en signe de soutien au premier établissement à l'avoir fait publiquement, le Fibber Magees de Galway.

Cependant, Ronan Lawless, le propriétaire du Fibber Magees, a fait marche arrière jeudi, et les quatre pubs du comté de Cork —

Paddy the Farmers, Connie Doolan's, The Loft et Ozzie's Bar — lui ont emboîté le pas hier, devant les menaces de lourdes amendes, d'injonctions de la Haute Cour et du retrait de leur licence.

« Nous avons reçu beaucoup de soutien, à la fois de fumeurs et de non fumeurs. Et pendant 24 heures au moins, nous avons » retrouvé « l'atmosphère perdue », a expliqué Gareth Kendall, propriétaire du Paddy the Farmers, l'un des plus grands pubs de Cork.

L'interdiction de fumer est entrée en vigueur le 29 mars. Cette mesure, la plus restrictive jamais adoptée dans un pays, concerne tous les lieux de travail, notam-

ment les quelque 10 000 pubs.

Et pour Gareth Kendall et Danny Brogan, propriétaires du Connie Doolan's dans le port de Cobb, les autorités auraient pu être contraintes de revenir sur leur position et d'autoriser le tabac dans des espaces délimités de pubs si des centaines d'établissements s'étaient rebellés.

Le mouvement de contestation des pubs en infraction avec la loi a divisé le pays autant que l'interdiction elle-même. Selon un sondage par téléphone sur RTE auquel ont participé 22 000 personnes, 54 % d'entre elles étaient opposées à cette insurrection.

Mais les propriétaires de pubs insistent sur le fait que l'interdiction affecte leurs affaires et mena-

ce l'existence de nombreux établissements, en particulier dans les zones rurales.

La Vintners Federation, qui représente plus de 700 pubs à Dublin, a diffusé hier une étude réalisée auprès de ses membres. Selon les résultats, leur revenu a chuté de 16 % depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction, et quelque 2000 employés ont été remerciés.

Le syndicat représentant les employés de bars, Mandate, a cependant aussitôt accusé les propriétaires de pubs d'inventer ces chiffres.

Et Danny Cassidy, l'un de leurs représentants, les a appelés à baisser le prix des boissons s'ils veulent faire davantage d'affaires.

LE TOUR DU GLOBE

ÉGYPTE

Moubarak et fils

Le chef d'État égyptien, Hosni Moubarak, a chargé hier soir Ahmad Nazif, ministre sortant des Communications, de former un nouveau gouvernement. La nomination du nouveau premier ministre intervient deux jours après le retour du président Moubarak d'Allemagne où il avait été opéré d'une hernie discale. Le changement ministériel, attendu depuis plus de deux mois, suscite spéculations, notamment sur le rôle du fils du chef de l'État, Gamal Moubarak, dans le choix de la nouvelle équipe gouvernementale. Ces interrogations sont d'autant plus fortes que la maladie de son père, 76 ans, a ouvert le dossier de sa succession. Gamal Moubarak n'occupe aucun poste au sein de l'exécutif, mais les milieux politiques lui attribuent un rôle clé à travers « la commission politique » qu'il préside au Parti national démocrate (PND) au pouvoir. D'après AFP

CHILI

Encore Pinochet

Les avocats de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet ont déposé un recours hier devant la Cour suprême contre une décision de la Cour d'appel de Santiago qui l'a privé de son immunité, ouvrant ainsi la voie à un éventuel procès pour ses responsabilités dans le plan Condor d'élimination des opposants politiques. Le 28 mai dernier, M. Pinochet, âgé de 88 ans, a été privé de l'immunité dont il disposait en tant qu'ancien président, la Cour d'appel de Santiago avait estimé qu'il existait des « présomptions fondées » selon lesquelles il était informé d'une opération secrète d'élimination des opposants aux dictatures sud-américaines des années 70. La Cour suprême devra décider de confirmer ou non la levée de l'immunité de l'ex-dictateur. On estime que son régime (1973-1990) a provoqué 3000 assassinats et disparitions. D'après AFP

ISRAËL

Les travaillistes arrivent

L'opposition travailliste se préparait fébrilement hier à se joindre dès que possible au gouvernement d'Ariel Sharon, insistant sur une « accélération » du retrait prévu en 2005 de l'armée de Gaza. Le chef des travaillistes, Shimon Peres, a demandé qu'un retrait de l'armée soit « accéléré » et « coordonné » avec les Palestiniens, avant d'entamer lundi des discussions avec M. Sharon en vue de l'entrée de son parti au gouvernement. M. Peres doit discuter avec le premier ministre de la formation d'un cabinet d'union nationale. M. Sharon n'a plus de majorité au Parlement depuis l'adoption début juin par son cabinet de la décision de principe d'évacuer avant fin 2005 la bande de Gaza et ses 21 colonies ainsi que quatre colonies isolées du nord de la Cisjordanie. D'après AFP

ALLEMAGNE

Réapparition du caporal disparu

Un marine américain d'origine libanaise, qui avait été porté disparu le 21 juin en Irak, est arrivé hier soir à la base aérienne américaine de Ramstein, dans l'ouest de l'Allemagne. Un porte-parole de l'hôpital militaire américain de Landstuhl a indiqué que des informations sur l'état de santé du caporal Wassef Ali Hassoun seraient communiquées ultérieurement. De nombreux militaires américains de retour d'Irak effectuent un passage à Landstuhl avant de regagner les États-Unis. Le caporal de la première division des marines était basé à Falloujah. Lundi, un communiqué attribué au « Mouvement de la riposte islamique-branche armée de la résistance » avait annoncé la libération du marine, de confession musulmane. D'après AFP

AUTRICHE

Technologie nucléaire illicite

Vingt sociétés dans le monde ont vendu illicitement de la technologie nucléaire qui peut servir à fabriquer des armes de destruction massive (ADM), a déclaré hier à Vienne un porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'agence n'a pas précisé les noms des sociétés, mais a ajouté que la Libye et l'Iran figuraient parmi les pays qui avaient reçu illégalement une technologie nucléaire. L'AIEA a obtenu ces informations au cours d'une enquête sur le marché noir nucléaire qui a commencé il y a un an à propos du programme nucléaire iranien. D'après AFP

ACTUALITÉS

Jean Lefèvre trouvait Marrakech « envoûtante »

AGENCE FRANCE-PESSE

MARRAKECH — Le comédien français Jean Lefèvre, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Marrakech, était installé depuis trois ans dans la cité impériale du sud marocain qu'il trouvait « envoûtante », a-t-on appris auprès de ses proches

dans cette ville. Le célèbre acteur français, qui était âgé de 84 ans, est mort d'une crise cardiaque. Un an après son installation dans la cité ocre, en 2002, le comédien français avait ouvert un grand restaurant, qu'il avait baptisé « La Bohème », dont l'inauguration s'était déroulée en présence de plusieurs stars du

cinéma et de la chanson française, parmi lesquelles Johnny Hallyday et Claude Brasseur.

Selon des proches de Jean Lefèvre contactés par l'Agence France-Presse à Marrakech, l'acteur se savait malade et paraissait apparemment « très fatigué » depuis plusieurs mois.

L'escalier du Mont-Royal reconstruit en décembre

NICOLAS BÉRUBÉ

L'escalier qui gravissait les flancs du mont Royal depuis le chemin Olmsted jusqu'à l'observatoire du chalet de la montagne sera reconstruit avant la fin de l'année. La Ville compte attribuer le contrat de reconstruction à l'automne, et les travaux devraient normalement être terminés avant la fin du mois de décembre.

Détruit l'an dernier parce que la Ville le jugeait peu sûr, l'escalier permettait aux visiteurs d'accéder facilement à l'observatoire sans avoir à parcourir le chemin Olmsted au complet. À l'automne 2003, la Ville avait fait ériger des barricades pour empêcher les visiteurs de s'en servir, mais les gens contournaient facilement les barrières, de sorte qu'il a fallu le démolir avant l'hiver. Encore aujourd'hui, plusieurs visiteurs descendent dans le bois à l'endroit où était situé l'escalier, ce qui dégrade la végétation et accentue l'érosion du sol.

Pierre Bouchard, directeur des parcs et espaces verts à la Ville de Montréal, affirme que l'escalier était en mauvais état et qu'il était impossible de le réparer.

« Il y a eu du vandalisme sur l'escalier l'an dernier. Des planches et des

ancrages ont été arrachés. Quand les gens montaient en courant, l'escalier branlait. C'était devenu dangereux. »

Le projet de remplacer un pareil escalier ne peut se réaliser du jour au lendemain, dit-il. « Ça prend du temps pour faire les plans et devis, pour aller en appel d'offres, pour aller devant la Commission des biens culturels. Les travaux devraient être terminés au mois de décembre. C'est malheureux, mais il n'y avait pas d'autres solutions. »

« Cela dit, il est possible de monter à l'observatoire en passant par le chemin Olmsted. On fait plus d'exercice, et on découvre d'autres endroits de la montagne. »

Mario Martin, un citoyen qui allait s'entraîner trois jours par semaine en grimpaient l'escalier avec un groupe d'amis, est déçu de ne pas pouvoir utiliser l'endroit cette année.

« Il est impossible de retrouver un pareil escalier à Montréal et même dans les environs, note-t-il. L'automne dernier, nous avons discuté avec les ouvriers qui le démolissaient, et ils nous ont dit que le futur escalier ne serait jamais aussi long que l'ancien. C'est dommage, car c'est ce qui le rendait attrayant au niveau de l'entraînement. »

Cartons emballés! 150 artistes et artisans

Les 10 jours incontournables de magasinage d'été!

le port des arts one of a kind montréal

Expo-vente des métiers d'art

9-18 juillet Quai Jacques-Cartier Vieux-Port de Montréal

Bijoux - Céramiques - Déco maison - Verrerie
Vêtements - Sculpture et arts visuels
Objets en bois - Produits gastronomiques

Notre porte-parole, Joe Bocan

quand Tous les jours de 11h à 21h, sauf le dimanche 18 juillet, de 11h à 18h entrée Adultes 5 \$, Enfants 0 - 12 ans GRATIS. Accès illimité GRATUIT après la première visite

méto / stationnement Métros Place-d'Armes et Champ-de-Mars Stationnement payant disponible au Vieux-Port

www.leportdesarts.com

LA PRESSE PUMA 99.2 UN ROCK 92.5 FM CITE 107.3 FM LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

3242478A

EN GRANDE PRIMEUR

LUCKY LUKE LA BELLE PROVINCE

Une page de la nouvelle BD à tous les jours à compter de samedi prochain dans

LA PRESSE

3242478A Lucky Luke, La Belle Province par Achde et Gerro d'après Morris © Lucky Comics 2004

CHEVROLET

UN APPEL SUFFIT

Revoici le concours « Décrochez votre GM »* toujours aussi excitant.

Obtenez automatiquement 1 000 \$* de crédit et courez la chance de gagner jusqu'à 10 000 \$ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE!

Vous êtes à deux doigts de décrocher votre prix!



Chevrolet Cavalier

10 998 \$*

à l'achat

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**

Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Sacs gonflables à déploiement adapté côtés conducteur et passager avant • Système antivol • Et bien plus

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



1000 \$* LE PROGRAMME DIPLOMÉS

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock Cavalier VL (1JC69/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules neufs 2004 achetés et livrés avant le 31 août 2004. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabines régulière, allongée et cabine d'équipe/3500 (camionnettes et châssis-cabine), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et coupées). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il réponde correctement à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 1 000 \$ ou gagneront l'un des prix suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant les taxes applicables ; 6 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 10 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 21 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 99 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 495 crédits de 1 500 \$. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcanada.com. *À l'achat, préparation incluse. Transport (900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. **Le crédit est inclus dans les offres de cette publicité et ne peut être jumelé à aucun des prix offerts dans le cadre de ce concours. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



Bête

Le défi québécois de Paul Martin



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

S'il veut bien gouverner dans les mois qui viennent et s'il veut une prochaine fois former un gouvernement majoritaire, le premier ministre Paul Martin devra comprendre les raisons de sa débâcle au Québec et développer une stratégie pour reconquérir les francophones.

Déjà, les stratégies libéraux savent que l'effondrement de l'appui populaire au Québec ne peut pas seulement s'expliquer par le scandale des commandites. Ailleurs au Canada, les libéraux ont réussi à surmonter la crise, mais pas au Québec. Pourquoi ? Bien sûr, les Québécois étaient plus en colère, parce qu'ils étaient les dindons de la farce des commandites. Mais cela ne peut pas tout expliquer.

Paul Martin n'a pas été capable de remonter la cote au Québec parce qu'il a déçu les Québécois. Appelons cela un malentendu. Parce que M. Martin était porteur de changement, parce qu'il n'a jamais été associé au plan B, parce qu'il incarnait une rupture avec Jean Chrétien, bien des Québécois en ont spontanément déduit que ce vent de changement porterait entre autres sur la vision du Canada et de la place du Québec, notamment la fin du fédéralisme centralisateur associé à Jean Chrétien.

À certains égards, le changement est réel. On ne sent pas chez M. Martin l'arrogance envers les provinces que manifestait son prédécesseur. Au contraire, le nouveau premier ministre a fait preuve de respect envers ses homologues provinciaux et d'un esprit de dialogue et de concertation. On est loin de la culture d'affrontement. Et plus encore, depuis qu'il est en politique active, Paul Martin n'a jamais manifesté d'hostilité envers le nationalisme québécois. Encore là, un important contraste avec l'agressivité viscérale que maîtrisait mal M. Chrétien.

Voilà pour la manière. Mais sur le fond, la grande vision du Canada de M. Martin s'inscrit dans la continuité libérale de la dernière décennie, un effort de définir de grandes valeurs s'articulant à travers des interventions du gouvernement central et parfois sa présence croissante, comme en santé.

Ce fut, pour les Québécois, une grande déception. Ce qui symbolise le mieux le nationalisme des Québécois, toutes couleurs politiques confondues, c'est un sentiment autonomiste qui les amène à privilégier, sur la scène fédérale, les partis qui proposent une décentralisation de la fédération laissant plus de ressources et de marge de manoeuvre à leur gouvernement provincial. Ce sentiment autonomiste s'est bien exprimé, depuis deux ans, dans l'appui très fort que les Québécois ont donné à la bataille sur le déséquilibre fiscal qui n'est rien d'autre qu'une bataille pour un déplacement de ressources d'Ottawa vers Québec.

Or, Paul Martin, en axant sa campagne sur le thème de la santé, est très exactement allé dans le sens contraire. Chacune de ses interventions, encore davantage quand elles étaient enflammées, l'éloignait encore un peu plus de l'électorat québécois. Et ce, pour deux raisons.

Tout d'abord, même si les valeurs des Québécois en ce qui a trait à la santé sont similaires à celles des autres Canadiens, la santé ne revêt pas, au Québec, de signification identitaire. C'est un sujet majeur, mais qui ne fait vibrer aucune corde émotive. Et donc tous les appels à des idéaux, à un grand projet commun, laissent les Québécois parfaitement froids.

Ensuite, même si les citoyens ne sont pas obsédés par les champs de compétence, ils ont certainement le sentiment qu'Ottawa, quand il parle de listes d'attente, ou qu'il parle d'application de normes nationales, ne se mêle pas de ses affaires. L'idée d'objectifs nationaux sera perçue comme un effort du grand frère fédéral pour imposer ses vues aux provinces. Dans le fond, le message des Québécois à Ottawa serait : « S'il vous plaît, envoyez-nous le chèque et laissez-nous nous débrouiller. » En fait, la solution qui satisfait le Québec, encore une fois, c'est l'*opting out*.

En somme, en ciblant la santé, Paul Martin a axé sa campagne sur un thème conçu pour le Canada anglais, et il en a payé le prix au Québec.

Ce déséquilibre n'a pas non plus été compensé par un message qui aurait permis aux Québécois de voir que Paul Martin était conscient de leur situation particulière et de l'existence d'un problème toujours non résolu entre le Québec et le Canada. La nomination de Jean Lapierre comme lieutenant québécois n'a certainement pas suffi. Ce n'est pas le lieutenant qui compte, mais la vision et les politiques du chef.

Paul Martin aura un premier test, dès cet été, quand il rencontrera les provinces sur la santé. Mais à plus long terme, le premier ministre devra composer avec le fait que le Québec, mais aussi l'autre grande région où les libéraux sont absents, les provinces de l'Ouest, ne seront à l'aise que lorsqu'on leur proposera une vision sensiblement différente de ce que pourrait être le projet canadien.

La chronique d'Alain Dubuc fait relâche pour les vacances. Elle reprendra à la mi-août.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Christian Vaillant doit tenir une « comptabilité » très serrée de ce qu'il cultive dans sa parcelle de jardin communautaire. Trop de tomates et c'est l'expulsion...

Tolérance zéro!

À lui seul, un légume ne peut occuper plus de 25% d'un jardin communautaire...

CHRISTIAN VAILLANT

L'auteur est un Montréalais.

Eh oui ! Le règlement, c'est le règlement ! Depuis quatre ans, ma blonde et moi cultivons une parcelle dans un jardin communautaire de Montréal.

Lors de la prise de « possession » de ce jardin, on nous a remis des « Règles de civisme et de jardinage », dans lesquelles il est mentionné qu'« un légume ne peut occuper, à lui seul, plus de 25 % de la superficie du jardinet ».

Cette année, emportés par la frénésie jardinesque et un prix attrayant, nous avons acheté 36 plants de tomates ! Mal pris, nous avons quand même planté toutes nos plantes herbacées, en pensant que cet abus ne devrait pas nuire à la collectivité.

Erreur profonde ! Car dans les mêmes « Règles de civismes et de jardinage », il y a un chapitre portant sur le « non-respect des règles » où il est stipulé qu'après deux avertissements, le jardinier recevra un avis d'expulsion.

C'est vrai que nos plants de tomates,

lors du plantage, n'occupaient que 4,99 % de la surface, mais qu'un mois et demi après, ils occupaient 27,15 % de la superficie du jardinet ! Quelle horreur !

Du coup, un employé de la Ville, animateur horticole de son état, n'a pas supporté ce manquement aux règles de jardinage et nous a envoyé une lettre d'avertissement « verbal » (sic). Il nous a donné 15 jours pour « corriger la situation ».

Cette année, deux jardiniers sont menacés d'expulsion.

Nous avons donc déplanté 8 plants de nos aromates culinaires (pour les repiquer dans des espaces communs à tous, soit environ à 3,18 mètres de leur lieu de plantation initial), portant l'aire de nos « pommes dorées » à 21,11 %. Ouf ! Nous sommes en dessous des 25 %.

Hier, deux jours avant la date fatidique, nous avons rencontré notre animateur horticole préféré et il nous a donné deux

explications :

> La maudite barrière des 25 % a été instaurée pour éviter aux citoyens écolos de se transformer en maraîchers, voire faire de la concurrence à Provigo ou Loblaw's (re sic) ;

> Cette année, j'avais droit à la clémence des autorités (mais en fait c'est qui ?). Par contre l'an prochain je devrai être vigilant, sinon...

Pour conclure, je citerai un autre chapitre des « Règles » : « Une atmosphère agréable est essentielle à la pratique de toute activité de loisir. Une personne qui, par ses propos, son comportement ou son attitude nuirait de façon récurrente à la sérénité des lieux, pourrait se voir sanctionnée et en dernier ressort, expulsée. »

Ce fonctionnaire de la Ville ne pourrait-il pas être sanctionné pour nuire à la pratique du jardinage dans une atmosphère agréable ? En effet, cette année, nous sommes le deuxième jardinet à être menacé de procédures d'expulsion pour le non-respect de règles unilatérales et leur application arbitraire.

VOTRE OPINION EN PHOTOS

Ruelles puantes!

HAROLD DUCHESNE



Je crois qu'à l'origine, les ruelles ont été créées pour les services d'urgence, tel les pompiers, Hydro-Québec et pour faciliter les déménagements. Elles furent longtemps l'endroit de prédilection pour le dépôt des déchets domestiques. Ce qui causait des problèmes de circu-

lation.

Avec le temps, ce système est devenu beaucoup moins efficace, la ville a fini par demander aux citoyens de déposer leurs sacs à ordures et les gros objets devant leurs résidences. Or, la plupart des gens ne respectent pas ces règles. Pour compléter ce service de cueillette régulier, la ville offre, et seulement au retour du beau temps, de ramasser ces gros objets, ainsi que les amas de déchets, le mercredi.

Beaucoup de gens fonctionnent encore avec l'ancien système, ce qui fait que l'on assiste à un amoncellement d'ordures de



Certaines ruelles de Montréal sont devenues de véritables dépotoirs.

toutes sortes dans certaines ruelles de Pointe-Saint-Charles durant l'hiver. Et ce, surtout dans les secteurs où les gens sont majoritairement locataires, comparativement à celles où il y a des propriétaires. Pourtant ce ne sont pas des gestes

difficiles à accomplir !
Pouvons-nous prolonger le service de cueillette de gros objets à l'année longue ? Cela éviterait les odeurs, réduirait les risques d'incendie et l'éparpillement de certains effets par les jeunes !

FORUM

La déroute libérale



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

« Nous sommes au premier jour de la reconstruction du parti au Québec », lançait hier le ministre Pierre Pettigrew.

C'est bien le moins qu'il puisse dire : dans la province qui fut si longtemps son imprenable forteresse, le glorieux PLC n'est plus que l'ombre de lui-même.

Non seulement a-t-il perdu 16 sièges, mais exception faite de Denis Paradis (Brome-Missisquoi) et de Claude Drouin (Beauce), qui de toute façon ne joueront pas de rôle prédominant dans le gouvernement Martin, les survivants doivent tous leur élection au fait que leur comté contient un bon nombre de non-francophones.

Le PLC a été à toutes fins utiles éjecté du Québec francophone, lequel s'est rangé massivement derrière le Bloc.

L'effondrement des libéraux aura des conséquences sur la question nationale, car pour la première fois dans l'histoire, les élus fédéraux... fédéralistes se trouvent isolés de la majorité francophone, ce qui diminuera singulièrement le nombre et la qualité des figures de proue fédéralistes.

Mathématiquement, la déroute libérale n'est pas pire que celle qui avait laissé, en 1984, le PLC avec seulement 17 sièges — quatre de moins qu'aujourd'hui. Mais en 1984, le parti gagnant (le PC de Brian Mulroney) était résolument fédéraliste. Aujourd'hui, l'équilibre des forces a complètement basculé, et l'impopularité du gouvernement Charest n'arrange rien.

Durant les prochains mois sinon les prochaines années, ce sont les souverainistes qui domineront le débat public.

Les libéraux ont une côte aride à remonter. Ils se heurteront d'abord au mur du Bloc, que le scrutin a extraordinairement renforcé, et qui, face à une députation libérale un peu usée, alignera de nouveaux témoins en Chambre (entre autres les nouveaux députés Maka Kotto et Serge Ménard, qui sont tous deux de fameux orateurs).

Le Bloc aura donc encore plus de chances de déployer sa stratégie habituelle, qui l'amène à jouer sur les deux tableaux et le fait gagner à tout coup. Si le gouvernement fédéral cède à une demande du Québec, le Bloc a tôt fait de clamer que c'est grâce à lui. Si le fédéral refuse quelque chose au Québec, le Bloc change illico son fusil d'épaule et affirme que cela montre bien l'échec du régime fédéral.

En somme, Paul Martin aura beau s'entendre avec Jean Charest, le crédit ne lui en reviendra pas nécessairement. Le Bloc prétendra toujours que seules sa vigoureuse présence et sa force de pression permettent au Québec de tirer les marrons du feu. Les choses vont bien ? C'est grâce au Bloc ! Les choses vont mal ? C'est la faute au fédéralisme !

On retrouvera probablement les mêmes visages québécois au Conseil des ministres dont M. Martin annoncera bientôt la formation. La principale interrogation porte sur le rôle qui sera réservé à Jean Lapierre et à Stéphane Dion. Le premier a réussi en peu de temps à se faire nombre d'ennemis au sein du parti, mais c'est un protégé de Paul Martin. Le second est honni par les nationalistes québécois, mais M. Martin devra le ménager s'il veut refaire un semblant de paix avec le clan Chrétien.

Coincidence qui n'en est certainement pas une, la débandade libérale au Québec survient au moment où, pour la première fois dans l'histoire contemporaine du Parti libéral, l'entourage du chef est presque exclusivement formé d'anglophones unilingues.

Pierre Trudeau avait de solides conseillers québécois, et pour la plus grande partie de son règne, Jean Chrétien s'est appuyé sur un directeur de cabinet francophone (Jean Pelletier), son alter ego étant le tout-puissant Eddie Goldenberg, un Québécois bilingue.

Exception faite de Francis Fox, qui est là un peu en dilettante, la garde rapprochée de Paul Martin est au contraire formée d'anglophones unilingues qui ne connaissent rien au Québec. C'est cette petite bande qui l'a propulsé là où il est, en menant pendant 10 ans une bataille de tous les instants contre le clan Chrétien.

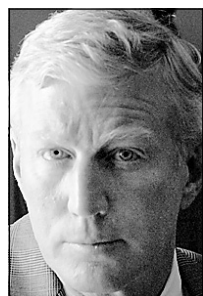
Les David Herle, Terrie O'Leary et compagnie, qui sont à peu près tous dans l'industrie du lobbying ou de la « consultation » et qui ne jurent que par la technique éminentement fiable des *focus groups*, avaient jeté leur dévolu sur Paul Martin après que leur premier choix, John Turner, eut failli à la tâche de leur donner la victoire.

Ce sont eux, maintenant, qui ont l'oreille du premier ministre, et qui influencent toutes ses décisions. Cela leur est d'autant plus facile que M. Martin, qui n'a décidément pas un tempérament de leader, s'est jusqu'à présent contenté de jouer avec les grandes idées, en laissant la stratégie à ses conseillers... avec le résultat qu'on a vu. Or, à l'heure où le gouvernement Martin devra faire des prodiges de diplomatie pour se réconcilier le Québec, l'absence de sensibilités québécoises au sein de sa garde rapprochée sera un handicap considérable.

Vers une nouvelle alliance Québec-Alberta?

Ce drôle de couple s'est déjà associé dans le passé

TED MORTON



L'auteur est sénateur élu de l'Alberta et professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary.

Il n'y a pas deux provinces plus différentes que l'Alberta et le Québec. Et pourtant, lors des élections fédérales de la semaine dernière, ce sont les deux provinces qui ont le plus résolument rejeté Paul Martin et le Parti libéral. Ce drôle de couple s'est déjà associé dans le passé. L'Alberta et le Québec ont été les piliers de la coalition conservatrice de Brian Mulroney qui a gouverné le Canada de 1984 à 1993. Cette coalition a éclaté après les débâcles de Meech et Charlottetown. Deux partis en sont issus, le Bloc québécois et le Parti réformiste, chacun dominant sa région mais impuissant sur le plan national.

Une décennie plus tard, rien ne semble avoir changé. Le Bloc a exploité avec succès le scandale des commandites pour réaffirmer sa domination au Québec, pendant que le Parti conservateur nouvellement reconstitué a réalisé une percée modeste à l'extérieur de son fief de l'Ouest. Les 24 députés conservateurs de l'Ontario peuvent représenter une amorce de brèche dans cette province, mais le parti de Stephen Harper apparaît à peine sur les radars québécois.

Paradoxalement, les deux provinces dans lesquelles les électeurs sont les plus insatisfaits du statu quo sont les plus responsables du maintien du statu quo. Pendant qu'Albertains et Québécois appuient des paris régionaux (de jure ou de facto), les libéraux deviennent par défaut le seul « parti national », et prolongent ainsi leur hégémonie.

Le « parti naturel de gouvernance »

Il appartient aux conservateurs de modifier la formule qui fait des libéraux le « parti naturel de gouvernance » au Canada. Les libéraux n'ont aucun intérêt à changer cette formule, et le Bloc est dans un cul-de-sac. Les conservateurs étant pour le moment un projet inachevé, il est impossible de prédire quelle direction ils prendront. Mais ils semblent avoir le choix entre trois options.

La première option est d'abandonner l'Ouest et / ou les « conservateurs sociaux », et recréer une nouvelle version de l'ancien Parti progressiste conservateur. C'est le fond du message des experts politiques quand ils écrivent que le PCC doit « être purgé de ses extrémistes » pour deve-

Paradoxalement, les deux provinces où les électeurs sont les plus insatisfaits du statu quo, l'Alberta et le Québec, sont les plus responsables du maintien du statu quo.

nir un parti des grands courants centristes. Cette option recrute sans doute plein d'appuis à Toronto et dans le West Island de Montréal.

Le problème, c'est qu'agir ainsi ne ferait que perpétuer le modèle du dernier siècle, en vertu duquel un « Parti libéral diète » est autorisé à gouverner pour quelques années, à toutes les deux décennies, quand les électeurs décident que les vrais libéraux ont besoin d'une taloche. Pour plusieurs dans l'Ouest canadien, ce retour vers le futur n'a aucun attrait. C'est la raison pour laquelle le Parti réformiste a été fondé. Ce modèle pourrait obtenir suffisamment d'appuis au Québec pour saper l'appui du Bloc mais ne parviendrait pas à devancer les libéraux.

La deuxième option, pour les conservateurs, serait de garder le cap actuel. Un parti dirigé par Stephen Harper aurait à relancer sa campagne pour persuader l'Ontario qu'elle a tout intérêt à loger à l'enseigne de gouvernements plus modestes, de rédu-



Brian Mulroney (à gauche) et René Lévesque, ancien premier ministre du Québec, ont eu une rencontre privée peu de temps après l'élection de M. Mulroney comme premier ministre du Canada.

ctions d'impôts, d'un renforcement des forces armées, de rapports améliorés avec les États-Unis, de politiques favorables à la famille, d'un Sénat égal et élu, et d'une Cour suprême qui permet aux gouvernements élus de dicter les politiques sociales. Malheureusement, c'est du réchauffé. C'était l'idée de Preston Manning et elle a échoué. Et même si l'approche avait du succès en Ontario, elle serait certainement rejetée au Québec. Nous pourrions aboutir au scénario que plusieurs avaient prédit cette année : le premier gouvernement fédéral de l'histoire sans membres élus du Québec. Un scénario de rêve pour les séparatistes québécois.

La troisième option serait de proposer une forme de confédération beaucoup plus décentralisée — selon le modèle de l'Union européenne — qui s'accommoderait de différences régionales (ethniques, linguistiques, culturelles) en leur permettant de s'exprimer au niveau provincial. Une telle dévolution des pouvoirs serait conforme à l'esprit original de la Confédération. Ses fondateurs avaient réuni des sociétés différentes et hostiles sous une constitution qui laissait aux provinces la responsabilité des politiques sociales. Le nouveau gouvernement à Ottawa était strictement limité aux responsabilités vraiment nationales. Les instruments de contrôle central — tels les pouvoirs désaveu et de réserve — ont été rapidement contestés et neutralisés.

État-providence central

Cet arrangement décentralisé a bien fonctionné, de l'avis général, jusqu'à ce qu'ils soit dramatiquement modifié par Pearson, Trudeau et leurs associés du NPD durant les années 60 et 70. Confronté au défi du séparatisme québécois, Trudeau avait choisi d'utiliser le pouvoir de dépenser d'Ottawa dans des champs de compétence provinciale et d'achever la loyauté des Canadiens envers un État-

providence central. Cette stratégie a été renforcée en 1982 avec la Charte des droits et libertés.

Derrière le discours sur les droits des citoyens, le véritable effet de la Charte a été de transformer la Cour suprême en instrument des politiques gouvernementales, par lequel le vieux pouvoir discrédité de désaveu fédéral a été dissimulé et réhabilité sous les traits de l'examen judiciaire. Ce n'est pas par accident que l'Alberta et le Québec ont eu le plus de lois abrogées sous l'effet de la Charte. Il suffit de dire que le modèle de Trudeau n'a permis de réaliser ni l'unité ni la prospérité.

Le problème de la troisième option, c'est qu'il s'agit d'un projet provincialiste, et non d'une plate-forme électorale pour un parti national. Et même s'il existait un appui substantiel à la dévolution au sein du nouveau Parti conservateur, il aurait avantage à suivre ici, plutôt qu'à diriger. L'initiative doit venir d'un leadership audacieux et imaginatif des premiers ministres provinciaux — et notamment de Jean Charest.

Un tel scénario n'est pas impossible. Charest a déjà réussi à créer un véhicule pour ce projet — le nouveau Conseil de la Fédération. En tant qu'ancien membre du cabinet Mulroney, il connaît le concept du renforcement de l'unité nationale par une plus grande décentralisation. Le temps est peut-être venu de dépoussiérer des versions en langue anglaise du rapport Allaire et de les expédier à Edmonton et Victoria.

Il ne serait pas difficile d'intéresser l'Alberta et la Colombie-Britannique à la troisième option. Les problèmes risquent davantage de surgir en Ontario. Mais l'Ontario est-il toujours l'ancrage du nationalisme canadien ? Pas selon certains de ses chefs de file, tels Tom Courchene et John Ibbitson. Courchene a hardiment déclaré que dans une économie après-ALÉNA, intégrée nord-sud, « Ottawa n'a plus d'importance ».

L'Ontario a plus d'intérêts en commun avec ses principaux partenaires commerciaux, le Michigan et l'État de New York — qu'avec le reste du Canada. Selon Ibbitson, l'Ontario « n'est plus loyal ». Ont-ils raison ? Nous ne le saurons jamais, à moins que le Québec et l'Alberta puissent collaborer pour mettre une nouvelle proposition sur la table.

Le mur et après...

Je désire commenter la décision de la Cour internationale de justice de déclarer illégal le mur construit par Israël en Cisjordanie et d'en réclamer le démantèlement. Cette décision ne surprend pas, puisque le mur empiétait sur le territoire palestinien. Tôt ou tard, Palestiniens et Israéliens, vu l'exiguïté et l'enchevêtrement de leurs territoires, sont condamnés à s'entendre. Ce sera sans doute une autre génération de leaders que celle des Sharon et Arafat qui amènera la paix à la région. Il faudra la présence de personnalités d'exception pour qu'enfin le sang cesse d'y couler. Il faudra alors enterrer tout discours de haine et de vengeance et empêcher tout recours aux armes. L'arrangement politique devrait suivre. Une force des Nations unies pourrait s'avérer très utile. Mais avant cela, il faudra nécessairement que des hommes et des femmes de paix, Palestiniens et Israéliens, assument le leadership politique.

Michel Lebel

Une bonne décision

Il faut se réjouir de cette décision de la Cour internationale de justice d'exiger le démantèlement du mur érigé par les Israéliens. Ce qui étonne, c'est qu'il aura fallu qu'une instance internationale soit forcée de se pencher sur ce dossier. Comment comprendre un peuple qui, après avoir connu la contrainte des murs des camps de concentration, puisse ériger de lui-même ce mur de la honte, symbole de la haine entre deux peuples. En observant cette décision de la CIJ, les dirigeants israéliens feraient preuve d'ouverture et gagneraient sûrement en capital politique vis-à-vis l'opinion internationale qui espère une fin à ce conflit. Si, au contraire, ils s'opposent à cette décision, il est à craindre qu'ils soient en train d'enfermer dans le béton tout espoir de paix ?

André Brunelle
Québec

Hommage inspirant

Monsieur Dubuc, Je viens de lire avec bonheur dans *La Presse* d'hier votre très beau texte sur le maire Jean-Paul Allier, un homme que vous n'hésitez pas à qualifier de « visionnaire ». Quel témoignage touchant et inspirant ! C'est rassurant de voir qu'un homme de ce (trop rare) calibre soit reconnu par la presse officielle et j'ai particulièrement apprécié le parallèle que vous faites avec « le mou et le flou qui caractérisent les occupants de l'hôtel de ville de Montréal ». Vous avez dit tout haut ce que nombre de gens pensent tout bas, j'en suis convaincu. En espérant seulement que cet hommage servira de phare pour tous ces mous et flous qui brillent au moment de faire campagne, mais dont nous nous contentons une fois qu'ils sont élus...

Robert Campeau
Montréal

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Les sociétés distinctes



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Un paradoxe de plus : alors que les Québécois viennent d'envoyer à Ottawa un régiment de souverainistes, les résultats d'une enquête de Statistique Canada révèlent combien ils sont attachés au Canada ! Ladite enquête invite d'ailleurs une révision en profondeur de la perception que nous avons de nous-mêmes et des autres Canadiens.

En gros, voici comment la plupart des Québécois francophones voient le Canada :

> il y a le Québec, nation, peuple, société distincte. Les Québécois y sont très attachés. Ils le sont aussi au Canada, mais moins, et c'est surtout à cause du passeport.

> il y a le ROC (Rest of Canada). Presque un bloc homogène, anglophone, très « Canadian », très Ottawa.

Contrairement à ce qu'ils croient, les Québécois sont loin d'être les seuls Canadiens attachés à leur province.

Or, contrairement à ce portrait fauviste, le pays est tout en teintes pastel. Quand Statistique Canada a posé à 25 000 Canadiens des questions sur leur « sentiment d'appartenance » au Canada et à leur province, l'agence a recueilli des données qui en étonneront plusieurs. Par exemple, on se serait attendu à ce que le sentiment d'appartenance des Québécois francophones soit beaucoup plus fort pour le Québec que pour le Canada ; or, la différence n'est pas si grande. Sept Québécois francophones sur 10 disent avoir un sentiment d'appartenance « fort » ou « plus ou moins fort » pour le Canada, comparativement à 8 sur 10 pour le Québec. Il y a bien 29 % des Québécois francophones qui ne ressentent aucune appartenance pour le Canada, mais 15 % manifestent la même indifférence à l'égard de leur province.

Les Québécois ne sont pas parti-

culièrement hostiles aux institutions fédérales. Au contraire, ils font davantage confiance au Parlement du Canada que les autres Canadiens !

Statistique Canada n'a pas précisé aux personnes qu'elle interrogeait quel sens elles devaient donner à l'expression « sentiment d'appartenance ». Ces mots évoquent en tout cas une émotion relativement forte : on n'a pas l'impression d'« appartenir » à un pays si on y est contre son gré ou seulement pour le passeport...

Personne ne s'étonnera du fait que les anglophones et les allophones du Québec sont particulièrement attachés au Canada. Mais certains seront surpris d'apprendre que bon nombre d'entre eux sont également amoureux du Québec : 25 % des anglophones et 36 % des allophones disent ressentir un « très fort » sentiment d'appartenance pour le Québec.

Contrairement à ce que croient les Québécois, ils ne sont pas les Canadiens les plus attachés à leur province. À ce chapitre, ils sont devancés de loin par les Terre-neuviens et les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Les Albertains aussi sont nombreux à être épris de leur province ; ce n'est pas pour rien que les partis politiques venus de l'Ouest sont provincialistes.

Sauf qu'encore là, il faut éviter la caricature. Dans le *Globe and Mail* de jeudi, deux intellectuels albertains s'élevaient contre la perception caricaturale que le Canada central a des gens de l'Ouest. Selon eux, les « westerners » urbains ne se reconnaissent pas dans la « petite intelligentsia archi-conservatrice en qui les médias voient la seule voix de l'Ouest ».

L'accord du lac Meech parlait d'une société distincte. André Landreau, le premier à utiliser l'expression, croyait plutôt que le Canada était composé de deux sociétés distinctes. Force est de constater qu'en réalité, il n'y a pas une ni deux sociétés distinctes au Canada, mais plusieurs, fondées sur un enchevêtrement de bases linguistiques, culturelles, historiques et géographiques. Vus sous cet angle, les problèmes du pays prennent des formes nouvelles qui, si les esprits parviennent à s'ouvrir à nouveau, pourraient générer des solutions inédites.

Quartier sauvage



ncollard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

La semaine dernière, Bombardier Immobilier « déposait » deux blocs de béton dans l'entrée de garage d'un résident des Bois-Francis, un projet immobilier situé dans l'arrondissement Saint-Laurent, à Montréal. Raison de cette intervention pour le moins cavalière : le résident en question, après avoir reçu plusieurs avertissements, refusait toujours de se plier au règlement imposé par Bombardier qui lui interdit de garer sa voiture dans l'espace qui borde sa maison. Incroyable, mais vrai.

Ce n'est pas la seule contrainte imposée aux propriétaires de ce quartier résidentiel. En choisissant d'aller y vivre, on accepte aussi les interdictions suivantes : défense d'entreposer une corde de bois ou un poêle barbecue sur son balcon ; obligation de dissimuler les antennes paraboliques à l'arrière de la maison et de peindre sa clôture de jardin d'une couleur qui sera approuvée par Bombardier.

Ces règlements peuvent paraître exagérés mais ils sont monnaie courante dans ces villes quasi privées — en anglais on les appelle les *master-planned communities* — qui sont bâties à partir d'un plan précis en respectant des normes architecturales très strictes. Habituellement gérées par une entreprise privée, — ici il s'agit de Bombardier — ces quartiers « à la Truman Show » promettent une vie communautaire idéalisée. Mais la réalité est tout autre.

Aux États-Unis, ce type de projets résidentiels prolifère. Les communautés regroupent des individus ayant au moins une chose en commun : dans certains cas, il s'agit de retraités qui ne veulent plus vivre à proximité de jeunes familles, les enfants sont donc exclus. Dans d'autres, seuls les chiens en deçà d'un certain poids sont tolérés. En Floride, l'acteur John Travolta, grand amateur d'aviation, a trouvé refuge dans la communauté de Jumbolair (comté de Marion, en Floride) où tous les résidents possèdent un avion qu'ils stationnent à proximité de leur demeure. Quant aux amateurs d'armes à feu, ils sont les bienvenus dans la communauté de Front Sight, au Nevada. La ville la plus populaire, Celebration (développée par la compagnie Disney) oblige même ses résidents à orner de rideaux blancs les fenêtres de leur salon, par souci d'uniformité...

Les promoteurs de ces villes artificielles prétendent que les communautés planifiées sont nées du désir des individus de fuir les grandes agglomérations anonymes pour se rassembler et recréer un village idéal où l'environnement urbain serait à échelle humaine.

Mais en choisissant de vivre parmi des gens qui partagent surtout nos goûts et nos intérêts, ne refuse-t-on pas les principes de cohabitation et de tolérance qui sont à la base même de l'idée de la cité ? Ces petites communautés vivent souvent repliées sur elles-mêmes, en sécession avec la grande ville qui les accueille. Quant à leurs nombreux règlements, ils créent un climat de méfiance. Dans le projet Bois-Francis, par exemple, un résident de l'endroit est mandaté par Bombardier pour circuler en vélo dans les rues et relever les infractions. C'est-ça, sinon de la délation ? Qu'est-ce, l'avenir de la communauté ?



LES GRANDS PORTRAITS

MARTIN/LAPIERRE

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Ridicule et tragique

À l'heure actuelle, la situation à Kanesatake n'intéresse personne

MYRA CREE



Animatrice à la SRC, l'auteure est une Mohawk d'Oka-Kanesatake.

M. Jacques Chagnon, ministre de la Sécurité publi-

que,

« Oponce (1) Pilate, tu t'es lavé les mains de nous... » Depuis trop longtemps déjà nous vivons à Kanesatake une situation dont le ridicule le dispute au tragique. Et quand l'accablement me gagne, que je désespère de notre communauté, que je constate encore une fois avec quelle facilité les gouvernements se dérobent, je repense à la réflexion désabusée de ce grand-père kurde, « notre passé est triste, notre présent est catastrophique mais heureusement nous n'avons pas d'avenir... ».

À l'heure actuelle, Kanesatake n'intéresse personne. Pas plus à Ottawa (moins même) qu'à Québec — ou alors comme un cor au pied qu'on essaie d'oublier sans faire l'effort de le soigner ; forcément ça coince dans le moccasin ! Maintenant que les célébrations de la fierté provinciale et fédérale sont passées, maintenant que monsieur Martin, qui n'avait d'oreille jusqu'à tout récemment que pour la « sonate au clair de l'urne », est assuré d'un destin national, si bancal soit-il, et malgré les vacances, peut-être voudra-t-on se souvenir de ma communauté. Ou est-ce là espérer contre toute espérance ? Que les choses soient claires, j'ai voté pour James Gabriel, et deux fois plutôt qu'une, et s'il fait aujourd'hui figure d'homme seul, sachez, même si cela se dit peu, que nous sommes plusieurs à le déplorer avec lui. James a contre lui une opposition belliqueuse avec laquelle je ne peux pas être d'accord.

Trois chefs en rupture de démocratie, qui refusent de lui reconnaître la majorité qu'il détient toujours au conseil de bande ; qui plus est, trois chefs dont je m'explique mal qu'ils soient si peu enclins à calmer le jeu (manque de volonté ? Inaptitude ?), quand leurs bouillants supporters éructent des imprécations sur fond de jets de pierres, des chefs dont les cohortes s'y entendent pour faire régner un climat d'insécurité. Et de cela, monsieur Chagnon, vous êtes en partie responsable, pour avoir pactisé avec les « dissidents ». Que ne vous êtes-vous souvenu que céder sur la forme, c'est céder sur tout. Qu'est-il arrivé ? Vous avez paniqué, pensé tout de suite « bain de sang », « mort d'homme » et, confondant réflexe et réflexion, pris, dans l'urgence, une décision qui

« Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous avons peur d'agir, c'est parce que nous avons peur d'agir que c'est difficile. »

assurerait un heureux dénouement de la crise, du moins le supposiez-vous. Mais aujourd'hui, convenez-en, c'est tout sauf ça, et, pauvre grand froussard, les seuls qui sont morts, et morts de rire, sont ceux-là même qui depuis le début de la crise voudraient nous faire croire qu'il ne se passe rien à Kanesatake, en tout cas rien qu'on ne puisse régler entre soi, entre Mohawks. Je considère pour ma part que ceux qui le vilident, par leurs agissements, de toute substance et qui paralysent du coup la vie de la communauté ne font pas honneur à cette tradition mohawk dont ils se disent les porteurs. Dormez, bonnes gens, tout va bien, le vilain c'est James et nous le te-

nons à bonne distance. Si ça se trouve, c'est lui qui a tout fait. L'incendie de sa maison, les voitures de police incendiées, c'est lui. L'artisan de tous nos malheurs comme des siens, encore lui. Dormez, bonnes gens, nos braves lapideurs enragés, ces infatigables gardiens de notre territoire veillent ; je ferai remarquer au passage que les coupables n'ont jusqu'ici pas été inquiétés. Cette fiction affligeante prouve bien que le spectacle de la vertu fatigue à la longue. Il attirait la sympathie, il est devenu exaspérant. On lui reproche son intransigeance, de troquer son rôle politique pour celui de justicier. Les plus déliants le disent assoiffé de pouvoir, d'argent, suant la vengeance. On se mêle de lui donner des leçons de moralité. On l'enjoint de faire preuve d'ouverture.

Allons, James, un bon mouvement, autodétruisez-vous en 30 secondes ou moins de préférence.

Monsieur Chagnon, vous étiez tellement certain d'avoir fait le bon choix, d'avoir tout bon, tout compris dès le départ, que vous vous êtes réclamé de l'Hadrien de Marguerite Yourcenar : « C'est

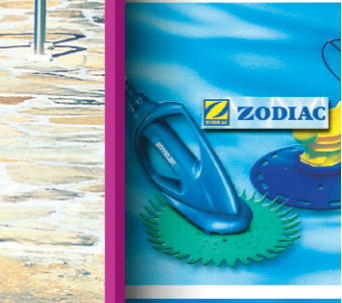
avoir tort que d'avoir raison trop tôt ». Moi qui n'étais pas de votre avis, qui ne le suis toujours pas, je n'aurais jamais cru que vous passeriez l'hiver — et nous sommes en juillet, et vous êtes en vacances, et vous mettez les voiles et nous restons en rade. Connaissant votre penchant pour les citations, puis-je vous suggérer d'occuper une partie de vos loisirs à plancher sur celle-ci ; elle est de Sénèque : « Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous avons peur d'agir, c'est parce que nous avons peur d'agir que c'est difficile. »

1) « Plante grasse (cactées) à tiges aplaties en raquettes... », voir définition du *Petit Robert*.

LIQUIDATION

JUSQU'À

50%



50 000 000 \$ DE STOCK À LIQUIDER ! CESSEZ DE RÉVER... OFFREZ-VOUS LA VRAIE VIE !



CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET AU www.clubpiscine.ca

Applicable dans les magasins participants seulement. Non applicable dans les Centres de liquidation. Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Photos à titre d'illustration seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.